



Revue technique et institutionnelle sur les Systèmes d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) au Burkina Faso

Sous traitance

Observatoire Economique et Statistique
d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT)

Mars 2011

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
RESUME	5
1. Introduction	8
2. Sources et qualité des données sur le marché du travail	8
2.1 Enquête sur la population active et autres enquêtes auprès des ménages	8
Bien que la plus récente, l'EICVM est en cours de traitement et les résultats seront disponibles avant la fin de l'année 2011.	9
2.1.1 L'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (QUIBB_2007)	9
2.1.2 Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE).....	10
2.1.3 Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006	12
2.1.4 Impact du coût de l'énergie sur l'économie et les conditions de vie des ménages au Burkina Faso	13
2.1.5 Autres sources des données sur les enquêtes auprès des ménages.	14
2.2 Recensement et Enquêtes auprès des entreprises.....	14
2.3 Bases de données administratives.....	15
2.3.1 Répertoire des entreprises.....	15
2.3.2 Base de données de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS)	16
2.3.3 Base de données de la Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective du Ministère du travail et de la sécurité sociale	16
3. Mesure du travail décent	16
Disponibilité des indicateurs sur le travail décent.....	16
3.1.1 Les indicateurs mesurés et disponible sur le travail décent	17
3.1.2 Les indicateurs mesurables et non disponible sur le travail décent	17
3.1.3 Les indicateurs non mesurables à partir des données disponibles.....	18
4. La gestion de l'information sur le marché du travail	30
Producteurs de l'information sur le marché de l'emploi.....	30
4.1.1 Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).....	30
4.1.2 Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEF).....	31
4.1.3 Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS)	32
4.1.4 Agence national pour la promotion de l'emploi (ANPE)	32
4.1.5 Direction de la Statistique, de l'Informatique et de la Prospective (DSIP).....	33
4.1.6 Observation économique et social (OES) du Conseil économique et social (CES).....	34
4.1.7 La Maison des entreprises (M.E.B.F)	34
Utilisateurs de l'information sur le marché de l'emploi.....	36
4.2.1 Confédération des syndicats du Burkina Faso	36
4.2.2 La Direction des études et de la planification (DEP) du Ministère du travail et de la sécurité sociale.....	36
4.2.3 Le Conseil national du patronat burkinabè (CNPB).....	37
4.2.4 L'Université de Ouagadougou	37
Fonctionnement du SIMT	37

5. Programme pays du travail décent et coopération technique.....	38
Programme pays du travail décent	38
Schéma Directeur de la statistique du Burkina Faso 20011-2015.....	41
Projet de coopération technique portant sur l'amélioration des statistiques	42
5.3. 1 Coopération technique du BIT.....	42
5.3.2 Coopération de l'Union Européenne.....	42
5.3.3 Projet de coopération statistique entre l'INSD et la Suède	43
6. Plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles.....	44
7. Conclusion	45
Annexe 1 : Présentation des enquêtes sur la population active et d'autres enquêtes sur les ménages comportant des modules sur le marché du travail	46
Annexe 2 : Présentation des enquêtes auprès des établissements	56
Annexe 3 : Présentation des bases de données administratives	60
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées.....	64
Références bibliographiques	66

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANPE	Agence nationale de la promotion de l'emploi
ARC-SN	appui au renforcement des capacités du Système statistique national
BIT	Bureau international du travail
CES	Conseil économique et social
CNPB	Conseil national du patronat burkinabè
CNSS	Caisse nationale de la sécurité sociale
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DSIP	Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective
EA/QUIBB	Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages
EESI-BK	l'enquête sur l'emploi et le secteur informel au Burkina Faso
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
EMC	Enquête multisectorielle continue
ENTE	Enquête nationale sur le travail des enfants
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MEBF	Maison de l'entreprise du Burkina Faso
MICS	Enquête par grappe à indicateurs multiples
MTSS	Ministère du travail et de la sécurité sociale
OES	Observatoire économique et social
OIT	Organisation internationale de travail
ONEF	Observatoire national sur l'emploi et la formation
ONG	Organisation non gouvernementale
PRGE	Programme de Renforcement de la Gouvernance Economique
QUIBB	Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être
SCAD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SIMT	Système d'information sur le marché de travail
SP-CNS	Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique
SSN	Système statistique national
TI	Technologie de l'information
UNICEF	United Nations Children's Fund
ZD	Zone de dénombrement

RESUME

La revue technique et institutionnelle du système d'information sur le marché du travail (SIMT) au Burkina Faso a été réalisée en mars 2011 dans le cadre du projet RECAP mis en œuvre par le centre International de l'OIT, avec l'appui financier de la Commission européenne. Les objectifs spécifiques de cette revue étaient : i) d'évaluer les forces et les faiblesses du SIMT existant pour mesurer et analyser les indicateurs du travail décent, ii) d'analyser les approches et les interventions de la Communauté Européenne et d'autres donateurs en soutien aux SIMT, iii) de proposer un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles des SIMT pour permettre le suivi des indicateurs du travail décent.

Sources et qualité des données sur le marché du travail

Les statistiques du travail proviennent essentiellement des sources suivantes :

- les enquêtes auprès des ménages ;
- les enquêtes auprès des entreprises ;
- des bases administratives courantes.

Au Burkina Faso, les principales sources pour la mesure des indicateurs sur le travail décent sont constituées des enquêtes auprès des ménages parmi lesquelles on peut citer l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (EA/QUIBB) de 2007, l'enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE) de 2006, le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006. Pour ces enquêtes, les analyses sont faites et des indicateurs sont produits et publiés.

Par ailleurs, l'INSD a réalisé en 2009-2010, une enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM). D'une périodicité de 5 ans, l'EICVM est une enquête de base dont les analyses sont en cours. Elle est suivie annuellement par l'enquête multisectorielle continue (EMC). Toutes ces enquêtes sont réalisées par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

L'enquête QUIBB est une enquête nationale avec une périodicité de 2 à 3 ans, qui utilise les concepts standards du BIT. Elle est réalisée sur un échantillon aléatoire de 8.496 ménages.

L'enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE) de 2006 est représentative au niveau des régions et du milieu de résidence (urbain, rural). Elle a été réalisée avec un échantillon de 4.576 ménages et le taux de réponse est de 92,4%.

Les autres sources de données importantes pour la production des indicateurs du travail décent sont : l'enquête nationale sur le coût de l'énergie sur l'économie et les conditions de vie des ménages de 2007/2008 réalisée par l'Observatoire économique et social, la base de données de la caisse nationale de la sécurité Sociale (CNSS), la base de données de la direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective du Ministère et le répertoire de l'entreprise de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

Mesure du travail décent

Les sources de données actuellement disponibles, permettent de mesurer 41 indicateurs du travail décent sur les 64 définis. Parmi ces 41 indicateurs seulement 11 sont actuellement produits et le reste peut être produit, soit par l'exploitation des données des enquêtes dont l'analyse et la publication des résultats ont été faites, soit par l'exploitation des dernières enquêtes qui sont encours de traitement ou d'analyse.

La revue a constaté que le tiers des indicateurs n'est pas mesurable à partir des sources existantes. Les indicateurs concernés portent essentiellement sur : i) la capacité de concilier le travail, la vie de famille et la vie privée, ii) l'égalité de chance et traitement dans l'emploi, iii) la sécurité au lieu du travail et iv) le dialogue social, la représentation des travailleurs et des employeurs. Toutefois pour ces indicateurs pourront être produits moyennant quelques ajustements des questionnaires ou des supports de collecte. Des risques de coûts supplémentaires pour les enquêtes, de surcharge du travail et de fatigue des enquêtés sont cependant à prendre en considération.

Gestion de l'information sur le marché du travail

Les principaux producteurs de données statistiques dans le SIMT sont l'INSD, l'ONEF, la DSIP, la CNSS et l'ANPE. Il existe d'autres producteurs ponctuels de statistiques dans le SIMT lorsque le besoin se fait sentir : l'OES et la maison de l'entreprise. Par contre, il existe des utilisateurs, potentiels producteurs potentiels de statistiques sur le travail décent dans le secteur privé comme le Conseil national du patronat burkinabè (CNPB) et dans le monde syndical comme les fédérations syndicales du Burkina Faso qui n'ont pas pris en compte de l'importance de la statistique comme arme de lutte ou de négociation. Si l'INSD produit la majorité de ses indicateurs à partir des enquêtes tant auprès des ménages que des entreprises, les autres producteurs tirent leurs indicateurs des activités que mènent leurs structures à travers les annuaires statistiques, les rapports annuels d'activité et parfois les bulletins statistiques.

A l'instar du Conseil national de la statistique qui est un cadre de concertation entre l'ensemble des producteurs et utilisateurs de statistique au Burkina Faso, il n'existe pas un cadre consultatif spécifique entre les différents acteurs du système d'informations sur le marché du travail malgré l'existence de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation qui joue le rôle le chef de file naturel du SIMT au Burkina compte tenu de ses missions. Ce qui a comme inconvénient de fragiliser la synergie entre les producteurs, tout comme la collaboration entre les utilisateurs d'une part et entre ceux-ci et les producteurs d'autre part.

Programme pays du travail décent et coopération technique

Le Burkina Faso a adopté et mis en œuvre un programme national sur le travail en 2010 qui intègre les trois principales dimensions à savoir la gouvernance du marché du travail, la protection sociale, la sécurité et la santé au travail. L'approche de cette politique nationale de travail est celle de l'intervention globale, active et transversale sur tous les déterminants du travail décent. Elle s'articule autour de cinq axes stratégiques : i) la promotion d'un environnement juridique et institutionnel favorable au travail décent, ii) la promotion du dialogue sociale, iii) la contribution à la mise en œuvre d'un socle de protection sociale, iv) la promotion de la sécurité et la santé au travail et v) le renforcement de l'action ciblée de promotion du travail décent. Enfin, ce programme a été traduit en plan d'action opérationnel avec des indicateurs à mesurer. Malheureusement tous les indicateurs du travail décent n'ont pas été pris en compte.

Par ailleurs, le Burkina Faso s'est doté d'un schéma directeur de la statistique pour la période 2011-2015 en cours de validation. Il fait suite à celui de 2004-2009 qui a permis au système national de la statistique du Burkina Faso de bénéficier d'un fort engagement du Gouvernement en faveur de la statistique à travers la création et le fonctionnement du Conseil national de la statistique.

Les activités du SIMT se déroulent avec l'appui technique et financier de la coopération suédoise et de l'union européenne.

La coopération suédoise a mis en place un projet de renforcement des capacités des structures productrices de statistique du SSN au Burkina Faso dans le cadre d'une convention de financement signée entre l'INSD et l'Office national suédois de la statistique (SCB) en mai 2007 pour une durée de trois ans. Cette coopération comporte deux orientations : (i) l'assistance pour le développement de productions statistiques de différents domaines notamment les statistiques économiques (établissement d'un répertoire des entreprises), les statistiques sociales (les enquêtes sur les conditions de vie des ménages), les statistiques environnementales, agricoles et celles en rapport avec le commerce extérieur, (ii) le soutien au renforcement des infrastructures, le soutien à la gestion et aux technologies informatiques (TI), la formation aux méthodologies et aux logiciels statistiques, ainsi que le perfectionnement en langue anglaise.

L'Union Européenne a mis en place et financé un projet d'appui au renforcement des capacités du SSN (ARC-SN), notamment dans le domaine des statistiques sur le travail. La durée du projet a été de 24 mois et a pris fin en 2008. Ce projet a bénéficié principalement au Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS), à l'INSD et aux structures productrices de données suivantes : le Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA), le Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS), le Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (MASSN), le Ministère de la santé (MS), le Ministère de la

justice (MJ), le Ministère de la jeunesse et de l'emploi (MJE), le Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat (MFPRE), et le Ministère du travail et de la sécurité sociale (MTSS). Il a permis de renforcer les capacités du système d'information sur le marché du travail. Compte tenu des résultats obtenus, il est en cours d'évaluation pour son éventuel renouvellement.

Plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles

Le système d'information sur le marché de travail burkinabè présente des forces. Il s'agit notamment l'existence d'une volonté politique de suivre la situation de l'emploi et la mise à la disposition des structures productrices d'un budget annuel de fonctionnement régulier. L'existence d'une politique nationale de l'emploi et d'un plan d'action opérationnel favorise l'intervention de plusieurs partenaires produisant et fournissant régulièrement des données à l'ONEF dont la vocation est la centralisation, le traitement et l'analyse de l'ensemble d'informations sur le marché de l'emploi. Enfin, la réalisation de plusieurs enquêtes statistiques auprès des ménages dans le pays et comportant un volet sur l'activité économique des membres du ménage et quelques enquêtes auprès des entreprises constituent un atout majeurs pour le suivi des indicateurs du marché de travail.

Toute fois certaines faiblesses restent latentes parmi lesquelles la revue a noté :

- le manque de données fiables et à jour surtout sur l'emploi dans le secteur informel ;
- le manque de coordination entre les producteurs de données ;
- l'incapacité des producteurs de données à conjuguer leurs efforts ou à partager l'information.

Pour combler ce déficit, il est urgent :

- de créer un Comité National de coordination du SIMT dans le but d'améliorer la synergie entre les acteurs à l'instar du Conseil national de la statistique ;
- de renforcer les capacités des acteurs du SIMT pour l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes, en vue produire suffisamment d'indicateurs sur le travail décent à des coûts moins onéreux ;
- de créer une base nationale de données sur le SIMT à domicilier à l'ONEF ;
- d'améliorer l'utilisation des fichiers administratifs en exploitant de façon approfondie le contenu et en introduisant certaines précisions au niveau de certaines variables ;
- de développer une coordination des appuis des partenaires techniques et financiers pour les rendre plus efficaces et complémentaires afin d'éviter les doubles emplois.

1. Introduction

Les défis du travail décent constituent de plus en plus un sujet d'importance pour les politiques de développement. L'ampleur du chômage, la prévalence des emplois précaires et peu productifs, l'étendue du secteur informel et le nombre élevé de travailleurs pauvres, sans oublier les questions liées aux fortes disparités de genre et aux inégalités spatiales, sont les caractéristiques les plus frappantes du marché du travail et des préoccupations de premier rang dans les pays en voie de développement, en Afrique de l'Ouest en général et au Burkina Faso en particulier.

L'objectif du travail décent au Burkina Faso requiert la disponibilité et l'utilisation d'une information actualisée et fiable sur le marché du travail qui renseigne aussi bien sur la quantité que sur la qualité des emplois. Pour y parvenir, il faut à l'échelle nationale voire au niveau de l'Afrique de l'Ouest, résoudre le problème crucial d'harmonisation des méthodes de collecte et de production des indicateurs comparables.

Cette revue technique et institutionnelle sur le système d'information sur le marché du travail (SIMT) au Burkina Faso, a été réalisée par AFRISTAT dans le cadre du projet RECAP qui vise à renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent. Ce projet est mis en œuvre par le centre International de l'OIT, avec l'appui financier de la Commission européenne.

La revue a eu pour objectifs spécifiques : i) d'évaluer les forces et les faiblesses du système d'information sur le marché du travail existant pour mesurer et analyser les indicateurs du travail décent, ii) analyser les approches et les interventions de la Communauté Européenne et d'autres donateurs en soutien aux SIMT, iii) proposer un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles des SIMT pour permettre le suivi des indicateurs du travail décent.

Les points suivants sont traités dans le présent rapport : i) inventaire des sources existantes et qualité des données sur le marché du travail, ii) description des indicateurs du travail décent estimés ou estimables à partir des sources de données identifiées, iii) gestion de l'information sur le marché du travail, iv) programme du travail décent et coopération technique et v) propositions d'un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour l'amélioration du SIMT au Burkina Faso.

Notons que le système de production et d'utilisation des statistiques sur le marché de l'emploi avait déjà fait l'objet d'une évaluation institutionnelle et technique en 2008 par le projet d'Appui au renforcement des capacités du Système statistique national (ARC-SSN) financé par l'Union Européenne et dont les conclusions restent parfaitement valables avec les constats faits par la présente évaluation.

2. Sources et qualité des données sur le marché du travail

Les sources de données sur le marché de travail sont multiples et généralement classées en trois grandes catégories : les enquêtes auprès des ménages, les enquêtes auprès des entreprises et les sources administratives.

2.1 Enquête sur la population active et autres enquêtes auprès des ménages

Plusieurs structures participent à la production des statistiques sur le marché de travail à travers les enquêtes auprès des ménages, parmi lesquelles figurent l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), l'Observatoire économique et social (OES) du Conseil économique et social (CES) et l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF). L'analyse porte sur les sources les plus récentes sur la période 2006-2010.

Au cours de la période 2006-2010, l'INSD du Burkina Faso a réalisé un Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) en 2006 et quatre enquêtes auprès des ménages pour alimenter le système d'information sur le marché de travail : (i) l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages et le suivi de la pauvreté (EICVM) en 2009-2010, (ii) l'Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (QUIBB) en 2007, (iii) l'Enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE) en 2007 et (iv) l'Enquête par grappe à indicateurs multiples en 2006 (MICS).

Bien que la plus récente, l'EICVM est en cours de traitement et les résultats seront disponibles avant la fin de l'année 2011.

2.1.1 L'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (QUIBB_2007)

Objectifs et champ de l'enquête

L'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages en 2007(EA/QUIBB 2007) avait pour objectifs :

- d'élaborer les principaux indicateurs de bien-être social et des besoins de base de divers groupes socio-économiques ;
- d'identifier les groupes cibles devant bénéficier des programmes d'action spéciaux conçus par les décideurs pour répondre à leurs besoins ;
- de constater les changements qui s'opèrent dans le temps concernant le bien-être des ménages, fournir une base de données pour la recherche sociale ;
- de contribuer à l'élaboration des divers programmes sectoriels destinés à améliorer le bien-être de la population à travers le pays;
- de concevoir des modèles permettant d'augmenter l'impact global des choix faits en matière de politiques, et la manière dont cet impact est réparti.

Un module a été consacré à l'emploi (section E du questionnaire) pour les personnes de 6 ans ou plus. Des questions ont été posées sur les emplois principal et secondaire avec des sections sur le nombre d'emplois occupés, le mode de paiement dans l'emploi, la branche d'activité, le secteur d'activité, le type et la nature d'emploi occupé, la situation d'emploi, le droit aux congés payés et le type de sécurité sociale.

Concepts et nomenclatures

Les principaux concepts mesurés par le module emploi de l'enquête sont : i) la population économique active du moment, au sens de la résolution de la CIST de 1982, ii) la situation dans l'emploi, iii) la profession et iv) la branche d'activité. S'agissant de la situation dans l'emploi, les modalités observées sont les employés permanents ou non, les employeurs, les travailleurs à leur propre compte et les travailleurs familiaux. Une question permet en outre de distinguer les emplois occasionnels et les emplois saisonniers.

Plan de sondage

La procédure de tirage de l'échantillon est un sondage stratifié et tiré à deux degrés. Au premier degré, il est des Zones de dénombrement (ZD) avec une probabilité proportionnelle à la taille de chaque unité primaire prise dans la région et le milieu de résidence. Ainsi, 425 unités primaires ont été tirées à ce niveau. Au second degré, Le contrôleur procède au tirage aléatoire de 24 ménages à probabilité égale dans chaque zone de dénombrement suivant la méthode de tirage systématique. Le questionnaire est administré à 20 ménages, tandis que les 4 autres restants constituent les ménages de remplacement.

Le tirage des unités secondaires est réalisé sur le terrain après énumération des ménages dans chaque ZD échantillon. Au total, 8.500 ménages ont été tirés dont 5.900 en milieu rural et 2.600 en milieu urbain.

Outils et méthode de collecte des données

Pour la collecte des données sur le terrain, deux (02) types de questionnaires ont été utilisés: la fiche d'énumération servant à identifier les ménages et le Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB 2007).

Le support principal de l'enquête sur lequel est consigné l'ensemble des informations recueillies est le questionnaire ménage. Il est organisé en sections décrites ainsi qu'il suit :

- Section A : Informations sur l'entretien ;
- Section B : Caractéristiques des membres du ménage ;
- Section C : Éducation ;
- Section D : Santé et VIH/SIDA ;
- Section E : Emploi et activités économiques ;
- Section F : Avoirs du ménage ;
- Section G : Équipement du ménage ;
- Section H : Anthropométrie et mortalité infanto-juvénile ;

La méthode de collecte est l'interview directe auprès du chef de ménage et des personnes susceptible de répondre aux questions.

Séries disponibles et diffusion des résultats

L'EA_QUIBB_2007 est une source d'informations très fournie pour l'analyse situationnelle du bien être au Burkina Faso. L'INSD a publié en octobre 2007 le rapport d'analyse de l'enquête dans lequel, les principaux indicateurs sont calculés. Concernant le volet «emploi », les principaux indicateurs publiés sont : i) le taux d'activité, ii) le taux de chômage et iii) le taux de sous emploi pour les personnes âgées de 15 ans ou plus et pour les chefs de ménages. Ces indicateurs sont présentés pour le milieu de résidence (urbain, rural), les 13 régions du Burkina Faso, le sexe et les groupes d'âges.

2.1.2 Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE)

L'enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE-BF) est destinée à identifier les enfants engagés dans des activités de nature économique ou non, leurs caractéristiques démographiques et socioéconomiques, sur leurs conditions de travail, leur santé et leur sécurité et les raisons qui les poussent à travailler. L'enquête s'est également intéressée aux caractéristiques démographiques et socio-économiques des parents des enfants de la tranche d'âge 5-17 ans, en vue de dégager les éventuelles relations entre celles-ci et le travail des enfants.

Objectifs et champ de l'enquête

L'ENTE-BF est une enquête nationale qui a pour objectif général de fournir des données quantitatives sur les activités exercées par les enfants (incluant la scolarisation, les activités économiques et non économiques) et d'entamer le processus de création d'une base de données au Burkina Faso.

De façon spécifique l'ENTE-BF vise à :

- collecter des informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les raisons favorisant le travail des enfants et évaluer les conditions de travail et leurs conséquences sur la santé, l'éducation et le développement normal des enfants travailleurs ;

- collecter des informations sur les caractéristiques des enfants travailleurs et de leur famille ;
- renforcer la capacité du Burkina Faso à collecter des informations essentielles à la planification des actions de lutte contre le travail des enfants par l'adoption des méthodes d'enquête du BIT ;
- créer un système d'information sur le travail des enfants qui sera régulièrement mis à jour au fur et à mesure de la disponibilité des informations par le biais d'enquêtes additionnelles et autres documents administratifs ;
- fournir des informations sur la situation des enfants actifs au Burkina Faso qui serviront de base à l'élaboration de politiques et de programmes d'action axés sur l'élimination du travail des enfants : identification des groupes prioritaires, des structures d'activité et analyse des conditions de travail et de leurs conséquences sur les enfants actifs ;
- produire, présenter et diffuser un rapport national global sur le travail des enfants présentant les résultats les plus importants renforçant ainsi la connaissance et la compréhension nécessaires à la promotion d'une campagne durable contre ce fléau ;
- intégrer les données relatives au Burkina Faso dans la base de données du BIT sur le travail des enfants.

Concepts et nomenclatures

De façon générale l'enquête a retenu des concepts de base pour la mesure de l'emploi et le chômage.

Le volet « emploi » s'est intéressé sur le statut des activités courantes et le statut des activités des enfants, pendant la semaine de référence, sur le statut des activités des membres du ménage (5-17 ans) au cours des 12 derniers mois, la rémunération et le mode de paiement des enfants de 5-17 ans.

La mesure du concept de l'emploi a pris en compte le critère d'une heure de travail. La période de référence utilisée est la dernière semaine. S'agissant du chômage, l'enquête comporte une question sur la disponibilité de l'individu à travailler sur la période de référence identique à celle utilisée pour l'emploi. C'est sur la même période de référence de la semaine dernière qu'une question est posée sur la recherche d'emploi.

Plan de sondage

La base de sondage est constituée des quatre cent (400) grappes de l'enquête démographique et de santé de 2003 du Burkina Faso. La grappe est l'équivalent de la Zone de dénombrement (ZD) définie par le Recensement général de la population et de l'habitation de 1996. Chaque région du pays (13 au total) a été séparée en parties urbaine et rurale.

La méthode d'échantillonnage utilisée est aléatoire à deux degrés avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT). L'unité primaire de sondage est la ZD. Au premier degré, les ZD ont été tirées à l'intérieur des strates (Ouagadougou, autres villes et milieu rural) avec une PPT. Au total, 198 grappes ont été tirées indépendamment dans chaque strate dont 154 dans la strate «rurale», 34 dans la strate «autre ville» et 10 dans la strate «Ouagadougou».

Au second degré, les ménages ont été tirés à l'intérieur de chaque ZD ou grappe. Le tirage des ménages a été effectué avant les travaux de terrain pour les grappes communes avec l'enquête MICS37 ; pour les grappes non prises en compte par la cartographie, les enquêteurs de l'ENTE-BF ont procédé à une énumération, puis à une sélection des ménages à enquêter.

Vingt sept (27) ménages par grappe ont été sélectionnés à probabilité constante dans la strate urbaine et vingt-deux (22) dans la strate rurale. L'échantillon est représentatif au niveau national et au niveau du milieu de résidence. Au total, 4576 ménages ont été tirés.

Outils et méthode de collecte des données

Les documents suivants ont servi à la collecte des données sur le terrain :

- un questionnaire ménage administré au chef de ménage ou à toute personne capable de fournir des informations cohérentes sur le ménage.
- un questionnaire enfant administré directement aux enfants éligibles (5-17 ans) issus des ménages tirés.

Le questionnaire ménage qui comprend 9 sections a permis de recueillir des informations sur les caractéristiques générales des ménages et de leurs membres, le travail des enfants, la santé et la sécurité des enfants travailleurs, la perception des parents ou tuteurs des enfants, le travail de ceux-ci et les caractéristiques des logements des ménages.

Le questionnaire enfant a été adressé aux enfants de 5 à 17 ans et a recueilli des informations sur les caractéristiques des enfants de cette tranche d'âge. Il renseigne sur l'éducation, la situation par rapport au travail, la santé et la sécurité des enfants.

La méthode de collecte est l'interview directe auprès des chefs de ménages ou des personnes en âge de répondre au questionnaire ménage et des enfants concernés assistés

Le taux de réponse est de 92,4% des ménages.

Séries disponibles et diffusion des résultats

Cette enquête a fourni plusieurs indicateurs sur le travail des enfants. Ces indicateurs concernent les enfants de 5-17 ans. Les principaux indicateurs calculés sur le travail des enfants sont : i) taux d'activité, ii) taux de participation au travail domestique, iii) le temps hebdomadaire moyen consacré aux activités ménagères, le nombre moyen d'heures de travail par semaine, iv) participation au travail dommageable, v) participation au travail dangereux.

2.1.3 Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006

Objectifs et champ de l'enquête

Le RGPH réalisé en 2006 avait comme objectifs de déterminer la population du Burkina Faso, sa répartition spatiale, ses caractéristiques socioculturelles et économiques. Ce recensement a couvert tout le territoire national du Burkina Faso.

Concepts et nomenclatures

Les concepts utilisés pour l'emploi ont porté sur l'activité économique actuelle est les définitions sont conformes à la résolution de la CIST de 1982 et les modalités retenues pour la détermination de la situation dans l'emploi sont : (1) Employeur, patron, (2) Indépendant, (3) Salarié, employé, (4) Apprenti, (5) Aide familial et (6) Autres. Pour la détermination de la profession, il a été utilisé la CITP-88 et pour la branche d'activité, la CITI Rev.3.1 de 2002.

Outils et méthode de collecte des données

Un questionnaire ménage a été utilisé pour la collecte des données. Ce questionnaire a également développé une rubrique sur l'emploi et le chômage de la population âgée de 5 ans et plus dont les questions posées sont :

- "Est-ce que (NOM) a travaillé au moins 3 jours durant les 7 derniers jours (OCC) ou a travaillé et a perdu son emploi (CHO) ?" Les modalités de réponse sont : (1) Occupé, (2) Chômeur, (3) En quête du 1er emploi, (4) Retraité, (5) Occupé au foyer, (6) Elève ou étudiant, (7) Rentier, (8) Autres inactifs.
- Une autre question a été posée pour déterminer l'occupation principale de l'individu : Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces 3 jours ? Pour les chômeurs (CHO) : Quelle était l'occupation de (NOM) ?

Enfin, la détermination du statut dans l'emploi s'est faite par la question suivante : Quelle est (ou était) la situation de (NOM) dans cette occupation ? Et les modalités définies sont : (1) Employeur, patron, (2) Indépendant, (3) Salarié, employé, (4) Apprenti, (5) Aide familial et (6) Autres.

Séries disponibles et diffusion des résultats

L'exploitation des données collectées a permis de produire, en octobre 2009, un rapport sur le thème « caractéristiques économiques de la population du Burkina Faso ». Les indicateurs analysés sont : le taux net d'activité, le taux d'occupation, le taux de chômage, le taux de dépendance économique et le taux d'inactivité, selon le milieu de résidence, la région de résidence, le sexe et l'âge, la branche d'activité

2.1.4 Impact du coût de l'énergie sur l'économie et les conditions de vie des ménages au Burkina Faso

L'Observatoire du Conseil économique et social (CES) a organisé en 2007/2008 une enquête nationale sur l'impact du coût de l'énergie sur l'économie et les conditions de vie des ménages au Burkina Faso

Objectifs et champ de l'enquête

La finalité de l'étude est d'analyser la contribution de l'énergie à la stratégie de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso. Les objectifs spécifiques poursuivis sont : (i) de faire un état des lieux de la politique énergétique menée au Burkina Faso à travers l'analyse de l'état de mise en œuvre de la lettre de politique de développement du secteur de l'énergie et de la cohérence des stratégies de réduction de la pauvreté avec celle de développement du secteur de l'énergie ; (ii) de mesurer l'effet de l'énergie sur les coûts de production des industries et sur les conditions de vie des ménages et de proposer des mesures et recommandations y relatives ; (iii) de proposer des mesures et recommandations pour réduire la facture énergétique nationale.

Concepts et nomenclatures

Les principaux concepts mesurés par le module emploi de l'enquête sont : i) la population économique active du moment, ii) le statut d'occupation, iii) la profession et iv) les revenus issus de l'emploi occupé et d'autres sources. S'agissant du statut d'occupation, les modalités observées sont les inactifs, les chômeurs, les aides familiaux, les employés/salariés et les patrons/indépendants. Le revenu des enquêtés a été observé sous forme de tranches et non en variable continue.

Au niveau de cette enquête aucune nomenclature spécifique n'a été utilisée, car toutes les variables utilisées ont été précodées.

Plan de sondage

Cette enquête comporte deux volets : (i) un volet portant sur les entreprises et (ii) un autre portant sur les ménages. L'enquête auprès des entreprises a porté sur une trentaine d'entreprises choisies (choix raisonné).

L'enquête auprès des ménages est une enquête stratifiée (selon la région administrative) dont l'échantillon a été tiré selon plan de sondage à deux degrés. Au premier degré, il a été tiré des zones de dénombrement (ZD) à partir des ZD du recensement de 2006, Au second degré, il a été tiré un échantillon d'environ 8 900 ménages.

Outils et méthode de collecte des données

Deux types de questionnaires ont été utilisés : un questionnaire ménages et un autre destiné aux entreprises.

Le questionnaire auprès des ménages est un questionnaire panoramique qui a permis de saisir les caractéristiques et la composition des ménages, les informations sur la situation d'emploi et dépense en consommation énergétique, le logement et consommation énergétique du ménage, la possession du ménage, les dépenses non individualisation du ménage et le coût d'acquisition des biens d'équipements. Le volet portant sur l'emploi, réservé aux personnes âgées de 6 ans ou plus, s'est penché sur les questions du statut d'occupation et des revenus.

Le taux de réponse à l'enquête auprès des ménages est de 98% des ménages retenus, alors qu'il n'est que de 50% pour les enquêtes auprès des entreprises.

Séries disponibles et diffusion des résultats

Concernant le volet «emploi », comme aucun objectif de l'enquête ne s'y portait, aucun indicateur spécifique n'a été calculé.

2.1.5 Autres sources des données sur les enquêtes auprès des ménages.

D'autres enquêtes auprès des ménages sont en cours d'élaborations et certaines vont être mise en place avant la fin de 2011. Il s'agit notamment de :

- l'enquête sur l'emploi et le secteur informel au Burkina Faso (EESI-BK_2010) ;
- l'enquête multisectorielle continue (EMC) dont l'objectif est de produire des indicateurs nécessaire à l'évaluation du SCAD et du schéma directeur 2011-2015 ;

2.2 Recensement et Enquêtes auprès des entreprises

Objectifs et champ de l'enquête

L'INSD a réalisé en 2009, un recensement industriel et commercial. Ce recensement qui est à sa sixième édition, avait pour objectif de mettre à jour de dresser la liste des unités économiques exerçant sur le territoire national, plus spécifiquement dans les grosses agglomérations qui ont une forte concentration des entreprises non agricoles. Il fait suite à celui qui a eu lieu en 1998 et ses résultats ont permis d'élaborer le répertoire des entreprises.

Outils et méthode de collecte des données

Pour la collecte des données de recensement, l'INSD a élaboré un questionnaire individuel entreprise subdivisé en quatre sections portant sur l'identification et l'immatriculation de l'entreprise, la collecte des données sur les caractéristiques, la gestion et le fonctionnement de l'entreprise. C'est au niveau de la section portant sur la gestion et le fonctionnement de l'entreprise que les variables sur l'effectif du personnel de l'entreprise (suivant le statut permanent ou temporaire, la nationalité et le sexe), la masse salariale brute versée et le chiffre d'affaire ont été retenues.

Ce recensement a une périodicité de 5 ans qui n'est malheureusement pas respectée. Le champ couvert par le recensement est surtout le milieu urbain, notamment les agglomérations denses en activités économiques et englobe les entreprises privées enregistrées et non enregistrées et les organismes parapublics. Ce recensement a couvert tous les secteurs d'activités économiques à l'exception de l'agriculture, la chasse, l'exploitation forestière, la pêche, l'éducation, autres activités des services personnels, sociaux ou à la collectivité et les organisations et organismes extraterritoriaux.

La méthode de collecte est l'interview directe auprès du responsable ou du gestionnaire de l'unité économique qui pouvait s'il le désire se faire assister par son financier ou comptable. Ne sont pris en compte que les entreprises ayant un local fixe et se situant hors du marché.

Concepts et nomenclatures

La nomenclature utilisée pour la description des produits et des branches d'activités la NAEMA d'AFRISTAT.

Séries disponibles et diffusion des résultats

Ce recensement a permis d'élaborer un répertoire des entreprises au niveau de l'Institut national de la statistique et de la démographie.

2.3 Bases de données administratives

Plusieurs structures produisent des statistiques à partir des bases de données administratives constituées pour leurs activités. Parmi ces structures, on peut citer la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective (DSIP) du Ministère du travail et de la sécurité sociale (MTSS). Notons que pour ces différentes structures, il n'a pas été possible de connaître de façon précise le contenu des différentes bases administratives

2.3.1 Répertoire des entreprises

C'est une base de données produite par l'INSD à partir, d'une part, du recensement industriel et commercial de 2009 et, d'autre part, de l'utilisation des déclarations statistiques fiscales qui proviennent du Ministère de l'Economie et des Finances. Ce répertoire est mis à jour annuellement et porte sur les entreprises qui sont installées dans des agglomérations denses en activités économiques qui sont du secteur parapublic que privé (enregistrés ou non).

L'objectif d'élaboration de ce répertoire est de produire des statistiques sur les entreprises. L'unité d'enregistrement est l'entreprise et les sujets abordés portent sur les employés. Les données collectées concernent la branche d'activité, le pays d'origine, les salaires offerts et l'effectif du personnel employé.

Les données de ce répertoire proviennent du recensement industriel et commercial et des informations sur les entreprises issues de la déclaration statistique et fiscale (DSF). Une de ses limites

est la non exhaustivité des informations complémentaires (DSF) sur les entreprises, notamment celle des entreprises non enregistrées.

2.3.2 Base de données de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS)

La CNSS dispose de 5 directions régionales disposant toutes d'une base de données régionales interconnectée à la Direction générale en vue d'un traitement centralisé des données. Cependant, dans quelques centres qui ne sont pas encore connectés au réseau (environ 30%), les traitements de données sont encore manuels. Pour l'extraction des statistiques de ces centres, une cellule statistique existe dans chaque direction régionale.

Les bases régionales sont exploitées séparément. Actuellement, un projet est en cours, dans le but de fusionner les bases régionales pour en faire une base nationale qui sera domiciliée à la direction centrale de la CNSS. Les données de cette base proviennent essentiellement de l'extraction des fiches remplies par les différents services de la CNSS et qui portent sur :

- le recouvrement des cotisations ;
- l'assurance vieillesse ;
- les prestations familiales ;
- les risques professionnels ;
- l'action sanitaire et sociale de la CNSS.

Les statistiques produites à partir de ces bases servent à élaborer l'annuaire statistique de la CNSS. L'annuaire est publié sur support papier et diffusé auprès des directions de la CNSS, du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi, des différentes structures de l'Etat et des partenaires sociaux et les organisations internationales.

2.3.3 Base de données de la Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective du Ministère du travail et de la sécurité sociale

La Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective (DSIP) procède à la collecte des données provenant des directions régionales du Ministère du travail et de la sécurité sociale (MTSS). La base de données développée comporte des informations sur i) les infractions, ii) les contrats de travail des nationaux et des étrangers, iii) les accidents de travail, iv) les conflits de travail, v) les mouvements des travailleurs et vi) les pires formes de travail des enfants. Ces informations résultent d'une compilation des rapports trimestriels et annuels des directions régionales du travail et de la sécurité sociale. Leurs méthodes de collecte sont indiquées ci-dessous.

Ces statistiques issues de cette base sont publiées dans le même annuaire statistique du travail dans lequel sont incorporées les statistiques sur la sécurité sociale. L'annuaire est produit et diffusé sous format papier à l'intention des autres départements ministériels, des organisations d'employeurs, des syndicats et des organisations internationales (BIT, UNICEF, etc.). INTERNET n'est pas utilisé pour leur diffusion.

3. Mesure du travail décent

Cette partie est consacrée à la présentation des indicateurs qui sont : i) estimés et présentés dans les rapports des enquêtes ou d'autres publications, ii) mesurables mais non estimés et présentés et iii) non mesurables selon les 11 éléments fondamentaux de l'Agenda du travail décent.

Disponibilité des indicateurs sur le travail décent

La revue des différentes publications issues des trois sources montrent que certains indicateurs ont été produits et publiés. D'autres indicateurs qui sont mesurables à partir des données collectées n'ont pas pu être produits.

3.1.1 Les indicateurs mesurés et disponible sur le travail décent

Les indicateurs sur le travail décent produits par les différentes sources sont au nombre de onze et se présente comme suit :

Possibilités d'emploi (1+2) :

- M – Taux de chômage (S)
- A – Taux d'activité de la population de 15-64 ans
- A – Taux de chômage des jeunes, 15-24 ans (S)
- A – Chômage par niveau d'instruction (S)
- A – Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée (S)

Horaires décents (1+3)

- F – Proportion de personnes occupées bénéficiant de droit de Congés annuels payés

Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir (1+3)

- M – Travail des enfants
- A – Formes dangereuses de travail des enfants (S)
- F – Autres pires formes de travail des enfants (S)

Sécurité sociale (1+3)

- F – Pourcentage de la population active occupée inscrite à la CNSS/CARFO (S)

Contexte économique et social du travail décent

- C – Taux d'alphabétisation des adultes (S)

3.1.2 Les indicateurs mesurables et non disponible sur le travail décent

En dehors des indicateurs produits et publiés, il existe d'autres qui peuvent être produits à l'heure actuelle compte tenu des bases de données disponibles. Il s'agit de :

Possibilités d'emploi (1+2)

- M – Ratio emploi /population, 15-64 ans (S)
- M – Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans (S)
- M – Emploi informel (S)
- A – Chômage par niveau d'instruction (S)
- A – Emploi d'après la situation dans la profession (S)
- A – Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole (S)

Gains adéquats et emploi productif (1+3)

- M – Travailleurs pauvres (S)
- M – Taux de bas salaires (S)
- A – Rémunération horaire moyenne dans certaines professions (S)
- A – Salaires réels moyens (S)
- A – Salaire minimum en pourcentage du salaire médian
- A – Indice des salaires dans le secteur manufacturier

Stabilité et sécurité du travail (1, 2+3)

- M – Pourcentage d'emplois non permanents (S)
- M – Durée moyenne en mois des emplois non permanents (S)
- A – Effectifs des travailleurs occasionnels ou journaliers (S)
- A – Revenu moyen mensuel des travailleurs occasionnels/ journaliers (S)

Egalité de chances et de traitement dans l'emploi (1, 2+3)

- M – Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP-88
- A – Ecart salarial entre hommes et femmes (salariés permanents)

Sécurité sociale (1+3)

- M – Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)
- A – Dépenses de soins de santé non directement acquittées par les ménages
- A – Pourcentage de la population ayant accès à des prestations de soins de santé (de base) (S)

Contexte économique et social du travail décent

- C – Enfants non scolarisés (% par âge) (S)
- C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH (15-49 ans)
- C – Productivité du travail (PIB par salarié, niveau et taux de croissance)
- C – Inégalité des revenus (rapport interdécile D9/D1, revenus ou consommation)
- C – Taux d'inflation (CPI)
- C – Emploi par branche d'activité économique
- C – Part du travail dans le PIB
- C (supplémentaire) – PIB réel par habitant en PPA en dollars E.-U. (niveau et taux de croissance)
- C (supplémentaire) – Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)
- C (supplémentaire) – Inégalité des salaires/des revenus (rapport interdécile D9/D1) (s.o.)

3.1.3 Les indicateurs non mesurables à partir des données disponibles

A partir des données disponibles, il n'est pas possible de produire certains indicateurs sans procéder à une modification des supports de collecte (ajout de variables, modalités, etc.). Ils sont au nombre de vingt un :

Gains adéquats et emploi productif (1+3)

- A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle (S)

Horaires décents (1+3)

- M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine; durée «habituelle») (S)
- A – Heures habituellement travaillées (tranches horaires types) (S)
- A – Heures travaillées par an et par personne (S)
- A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (S)

Capacité de concilier travail, vie de famille et vie privée (1+3)

- F – Horaires de travail atypiques/inhabituels
- F – Protection de la maternité

Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir (1+3)

- F – Travail forcé (S)

Egalité de chances et de traitement dans l'emploi (1, 2+3)

- M – Ségrégation professionnelle selon le sexe
- M – Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP-88
- A – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail
- A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux

Sécurité du milieu de travail (1+3)

- M – Taux de lésions professionnelles mortelles pour les travailleurs inscrits à la CNSS
- A – Taux de lésions professionnelles non mortelles pour les travailleurs inscrits à la CNSS
- A – Temps perdu du fait de lésions professionnelles

Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs (1+4)

M – Taux de syndicalisation (S)

M – Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]

M – Taux de couverture de la négociation collective (S)

M – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociation collective)

A – Grèves et lock-out/taux de journées non effectuées

En résumé, les indicateurs calculés, publiés et ceux susceptibles d'être estimés à partir des bases de données disponibles se présentent comme suit :

Tableau 2 : Disponibilité des indicateurs sur le travail décent

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
Possibilités d'emploi (1+2)	M – Ratio emploi /population, 15-64 ans (S)	Mesurable à partir QUIBB_2007
	M – Taux de chômage (S)	Mesuré et publié QUIBB_2007
	M – Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans (S)	Mesurable à partir de QUIBB_2007
	M – Emploi informel (S)	A mesurer à partir de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel de 2011
	A – Taux d'activité de la population de 15-64 ans	Estimé et publié de QUIBB_2007, INSD
	A – Taux de chômage des jeunes, 15-24 ans (S)	Estimé et publié de QUIBB_2007, INSD
	A – Chômage par niveau d'instruction (S)	Estimé et publié de QUIBB_2007, INSD
	A – Emploi d'après la situation dans la profession (S)	Mesurable à partir de QUIBB_2007
	A – Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée (S)	Mesuré et publié à partir de QUIBB_2007
	A – Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole (S)	Mesurable à partir de QUIBB_2007
Gains adéquats et emploi productif (1+3)	M – Travailleurs pauvres (S)	Mesurable dans EICVM_2009-2010
	M – Taux de bas salaires (S)	Mesurable à partir d'EICVM_2009-2010
	A – Rémunération horaire moyenne dans certaines professions (S)	Mesurable à partir d'EICVM_2009-2010
	A – Salaires réels moyens (S)	Mesurable à partir d'EICVM_2009-2010
	A – Salaire minimum en pourcentage du salaire médian	Mesurable à partir d'EICVM_2009-2010
	A – Indice des salaires dans le secteur manufacturier	Mesurable à partir d'EICVM_2009-2010
	A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle (S)	Non mesurable

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
Horaires décents (1+3)	M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine; durée «habituelle») (S)	Non mesurable
	A – Heures habituellement travaillées (tranches horaires types) (S)	Non mesurable
	A – Heures travaillées par an et par personne (S)	Non mesurable
	A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (S)	Non mesurable
	F – Proportion de personnes occupées bénéficiant de droit de Congés annuels payés	Mesurable à partir de QUIBB_2007
Capacité de concilier travail, vie de famille et vie privée (1+3)	F – Horaires de travail atypiques/inhabituels	Non mesurable
	F – Protection de la maternité	Non mesurable
Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir (1+3)	M – Travail des enfants	Estimé et publié par ENTE_2006, INSD
	A – Formes dangereuses de travail des enfants (S)	Estimé et publié par ENTE_2006, INSD
	F – Autres pires formes de travail des enfants (S)	Estimé et publié par ENTE_2006, INSD
	F – Travail forcé (S)	Non mesurable (identifier les formes de travail forcé et l'intégrer dans l'ENTE)
Stabilité et sécurité du travail (1, 2+3)	M – Pourcentage d'emplois non permanents (S)	Mesurable à partir de QUIBB_2007, EICVM_2009-2010
	M – Durée moyenne en mois des emplois non permanents (S)	Mesurable à partir de QUIBB_2007
	A – Effectifs des travailleurs occasionnels ou journaliers (S)	Mesurable à partir de QUIBB_2007
	A – Revenu moyen mensuel des travailleurs occasionnels/ journaliers (S)	Mesurable à partir d'EICVM_2009-2010
Egalité de chances et de traitement dans l'emploi (1, 2+3)	M – Ségrégation professionnelle selon le sexe	Non mesurable (ajout des questions dans EICVM)
	M – Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP-88	Mesurable à partir du RGPH 2006
	A – Ecart salarial entre hommes et femmes (salariés permanents)	Mesurable à partir d'EICVM_2009-2010
	A – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail	Non mesurable
	A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux	Non mesurable

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
Sécurité du milieu de travail (1+3)	M – Taux de lésions professionnelles mortelles pour les travailleurs inscrits à la CNSS	Non Mesurable
	A – Taux de lésions professionnelles non mortelles pour les travailleurs inscrits à la CNSS	Non Mesurable
	A – Temps perdu du fait de lésions professionnelles	Non mesurable
	A – Inspection du travail (nombre d'inspecteurs pour 10 000 salariés)	Non mesurable
Sécurité sociale (1+3)	M – Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)	Mesurable à partir de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel 2011
	A – Dépenses de soins de santé non directement acquittées par les ménages	Mesurable à partir des comptes nationaux de la santé
	A – Pourcentage de la population ayant accès à des prestations de soins de santé (de base) (S)	Mesurable à partir de l'EDS réalisée par l'INSD
	F – Pourcentage de la population active occupée inscrite à la CNSS ou à la CARFO (S) (Reformuler)	QUIBB_2007
Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs (1+4)	M – Taux de syndicalisation (S)	Non mesurable syndicale)
	M – Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]	Non Mesurable
	M – Taux de couverture de la négociation collective (S)	Non mesurable
	M – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociation collective)	Non mesurable
	A – Grèves et lock-out/taux de journées non effectuées	Non mesurable
Contexte économique et social du travail décent	C – Enfants non scolarisés (% par âge) (S)	Mesurable à partir d'ENTE_2006, QUIBB_2007, EICVM_2009-2010
	C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH (15-49 ans)	Mesurable à partir de l'EDS
	C – Productivité du travail (PIB par salarié, niveau et taux de croissance)	Mesurable à partir d'EICVM
	C – Inégalité des revenus (rapport interdécile D9/D1, revenus ou consommation)	Mesurable à partir d'EICVM
	C – Taux d'inflation (CPI)	Mesurable à partir des données des indices harmonisés des prix à la consommation de l'INSD
	C – Emploi par branche d'activité économique	Estimé et publié par RGPH 2006, INSD, QUIBB_2007 et EICVM
	C – Taux d'alphabétisation des adultes (S)	Estimé et publié par QUIBB_2007, INSD

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
	C – Part du travail dans le PIB	Mesurable à partir de EICVM et la série des comptes nationaux produits par l'INSD
	C (supplémentaire) – PIB réel par habitant en PPA en dollars E.-U. (niveau et taux de croissance)	Mesurable à partir des séries de comptes nationaux de l'INSD et les séries de PPA disponible dans les bases de données internationales
	C (supplémentaire) – Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	Calculable à partir du RGPH 2006, INSD
	C (supplémentaire) – Inégalité des salaires/des revenus (rapport interdécile D9/D1) (s.o.)	Mesurable à partir d'EICVM et enquête sur l'emploi et le secteur informel

Ajustement des questionnaires par rapport aux indicateurs non mesurables

Pour la prise en compte des indicateurs non mesurables avec les bases existante, il est nécessaire de procéder à des ajustements des supports de collecte. Ce qui engendrait forcément des coûts additionnels. Par ailleurs, l'obtention de certains indicateurs, notamment sur le travail des enfants, la ségrégation professionnelle selon le sexe, la mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux, nécessite des enquêtes spécifiques auprès des entreprises ou dans les ménages.

L'indicateur des principes et droits fondamentaux au travail est complexe à mesurer. Il requiert une combinaison des indicateurs sur le nombre de conventions ratifiées, le travail des enfants, la liberté d'association et le droit à la négociation collective, la discrimination dans l'emploi et le travail forcé. Les trois derniers indicateurs sont aussi complexes à mesurer.

A titre d'exemple, la liberté d'association et le droit à la négociation collective peuvent être mesurés par le taux de syndicalisation et le nombre de conventions de l'OIT liées à la liberté d'association ratifiées par le pays. En considérant simplement le taux de syndicalisation, il n'est pas facile à obtenir puisque certains syndicats ne connaissent pas exact le nombre de leurs adhérents. Même s'ils le savent ils ne souhaitent pas le communiquer pour des raisons stratégiques.

Le taux de couverture de la négociation collective s'exprime comme un rapport entre le nombre de travailleurs couverts par une convention collective et le nombre total de travailleurs salariés. Il indique dans quelle mesure les conditions d'emploi sont régies par convention collective. Les difficultés résident dans le manque d'information sur le numérateur. Pour y remédier, la question doit être posée aux employeurs dans les enquêtes auprès des entreprises modernes, notamment lors du bilan des emplois.

Tableau 3 : Propositions pour la mesure des indicateurs sur le travail décent absents dans les sources de données

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Question à poser
---	------------	------------------

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Question à poser
Gains adéquats et emploi productif (1+3)	A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle (S)	Dans une enquête emploi, posez les questions suivantes: 1- Avez-vous subi une formation professionnelle au cours des 12 derniers? 2- Si Oui, vous a-t-elle permis d'avoir une amélioration de revenus avec les modalités suivantes : 1 OUI 2 NON 3 En cours de prose en compte
Horaires décents (1+3)	M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine; durée «habituelle») (S)	1- Au cours de la semaine dernière, combien d'heures (Nom) a-t-il/elle fait dans ce travail? 2- Est-ce la durée normale de travail de (Nom) ? (1 OUI 2 NON) 3- Si NON, pendant combien d'heures par semaine (Nom) travaille-t-il habituellement?
	A – Heures habituellement travaillées (tranches horaires types) (S)	(Nom) exécute-t-il son travail le jour ou la nuit? Avec comme modalité (1 Jour 2 Nuit 3 alternativement 4 Nuit et jour)
		A partir du nombre d'heures hebdomadaire et du nombre de mois de travail par an, on pourra calculer cet indicateur
	A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (S)	Calculable en fonction des questions précédentes et la connaissance de la durée officielle de travail dans le pays
Capacité de concilier travail, vie de famille et vie privée (1+3)	F – Horaires de travail atypiques/inhabituels	Il faut prévoir dans les questionnaires des enquêtes auprès des entreprises, des questions à adresser au personnel, telles que : - Vous arrive-t-il de travailler en dehors des horaires habituels de service ? - Si oui, en moyenne combien de jours cela peut vous arriver dans un mois de travailler en dehors des horaires prescrits
	F – Protection de la maternité	Il faut adresser une question aux femmes âgées de 15 à 49 ans révolues dans une enquête auprès des entreprises : Avez-vous accouché d'un enfant au cours des 12 derniers mois ? Si oui, en tout combien de jours de congé de maternité aviez-vous bénéficié pendant toute la période de grossesse et de maternité ? (0 si pas de congé)
Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir (1+3)	F – Travail forcé (S)	1- Est-ce que le travail/le métier que (Nom) exerce maintenant lui a-t-il été imposé ou l'a-t-il choisi librement? (1 Choix personnel 2 choix imposé) 2- (Nom) peut-il abandonner librement ce travail s'il le souhaite?
	M – Ségrégation professionnelle selon le sexe	Dans une enquête emploi, posez les questions suivantes:1- Au cours de votre vie professionnelle, vous est-il arrivé qu'on vous refuse un emploi que vous avez sollicité du fait de votre sexe ?2- Si Oui, quel était l'emploi sollicité ?

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Question à poser
Egalité de chances et de traitement dans l'emploi (1, 2+3)	A – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail	<p>Complexe à mesurer. Il doit résulter d'une combinaison d'indicateurs sur le nombre de conventions ratifiées, le travail des enfants, la liberté d'association et le droit à la négociation collective, la discrimination dans l'emploi et le travail forcé.</p> <p>Les différents indicateurs doivent être construits au Bureau en fonction des données disponibles dans le pays.</p>
	A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux	<p>Le choix de l'indicateur doit être fait au bureau. Dans le cas de l'EPAM, des questions peuvent être introduites dans la fiche de composition de ménage sur l'ethnie des individus, le milieu de résidence et le statut migratoire.</p> <p>Dans le module sur l'emploi la question suivante peut être posée : Dans votre lieu de travail, avez-vous une fois été victime de discrimination à cause des raisons suivantes : 1) à cause de votre ethnie ou votre race 2) parce que vous provenez du milieu rural 3) parce que vous êtes un migrant d'une autre localité ou d'un autre pays.</p>
Sécurité du milieu de travail (1+3)	M – Taux de lésions professionnelles mortelles pour les travailleurs inscrits à la CNSS	A partir des statistiques de la CNSS sur le nombre d'accidents de travail déclarés, il faut classer les lésions identifiées en lésions mortelle ou non
	A – Taux de lésions professionnelles non mortelles pour les travailleurs inscrits à la CNSS	A partir des statistiques de la CNSS sur le nombre d'accidents de travail déclarés, il faut classer les lésions identifiées en lésions mortelle ou non
	A – Temps perdu du fait de lésions professionnelles	Exploitation de la variable sur la durée de l'indisponibilité de travailleur due à l'accident de travail
	A – Inspection du travail (nombre d'inspecteurs pour 10 000 salariés)	
Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs (1+4)	M – Taux de syndicalisation (S)	<p>Introduire dans le questionnaire d'une enquête auprès des entreprises, au niveau du personnel de l'entreprise les questions suivantes:</p> <p>- Etes-vous affiliés à une centrale syndicale? - Si oui, laquelle?</p>
	M – Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]	<p>Introduire dans le questionnaire d'une enquête auprès des entreprises la questions suivantes:</p> <p>1- Votre entreprise est-elle affiliée à une organisation d'employeur? 2- Si oui, laquelle ?</p>
	M – Taux de couverture de la négociation collective (S)	<p>Dans une enquête auprès des entreprises, prévoir la question suivante:</p> <p>1- Votre entreprise dispose-t-elle d'une négociation/convention collective qui régit le personnel ? 2- Si Oui, tout le personnel est-il régi par cette négociation/convention collective ?</p>

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Question à poser
	M – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociation collective)	Cet indicateur est calculé à partir de la combinaison du taux de syndicalisation et du taux de couverture des négociations collectives Une recommandation doit être faite à la Direction Nationale du Travail de collecter ces données
	A – Grèves et lock-out/taux de journées non effectuées	Dans une enquête auprès des entreprises, prévoir la question suivante: 1- Votre entreprise a-t-elle été frappée par au moins une grève de personnel au cours des 12 derniers mois? 2- Si Oui, au total combien de jours de travail ont été perdu par votre entreprise du fait des grèves au cours des 12 derniers mois?

Raisons principales de la non estimation des indicateurs mesurables

Jusqu'à présent, le Burkina Faso publie les indicateurs de base d'un système d'information sur le marché du travail. Ces indicateurs concernent la population en âge de travailler, le taux de chômage, le taux d'activité et l'effectif des inactifs. Ils analysent aussi certains détails du chômage selon les classes d'âge des individus et la durée.

Au total, trente trois indicateurs sont mesurables à partir des données disponibles. Ces indicateurs ne sont produits parce qu'ils ne sont considérés prioritaires. Dans certains cas, l'introduction de certaines variables dans des enquêtes est souvent convenue entre les producteurs et les utilisateurs, à la demande spécifique de ces derniers. Le calcul de ses indicateurs est sûrement requis dans le cas des études approfondies qui ne sont pas toujours programmées dans le cadre général de l'enquête.

Enfin, certains indicateurs ne sont pas encore produits car les travaux de traitement et d'analyse des données sont en cours ou que les enquêtes nécessaires pour leur production n'ont pas été réalisées au cours de la période retenue.

Récapitulatif des indicateurs estimés et publiés sur le travail décent

Les indicateurs sur le travail décent produits au Burkina Faso sont :

Tableau : Indicateurs récents sur le travail décent

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Niveau de ventilation						
		Global	Sexe	Age	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Région administrative	Milieu de résidence
Possibilités d'emploi (1+2)	M – Taux de chômage (S)	10,0%	X					Urb=17,7% Rur=10,0%
	A – Taux d'activité de la population de 15-64 ans	87,3%	M=89,9% F=85,03%	15-29=81,1% 30-49=94,7% 50-64=88,6%			Haut Bas=85,8% Bouc-Mou=85,2% Sahel=89,3% Est=87,8% Sud Ouest=93,0% Cent-Nord=96,4% Cent-Ouest=87,6% Plat-Cent=92,0% Nord= 86,1% Cent-Est=84,2% Centre=76,9% Cascades=93,4% Cent-Sud=94,5%	Urb=75,1% Rur=90,6%
	A – Taux de chômage des jeunes, 15-24 ans (S)	29,4%						
	A – Proportion de travailleurs indépendants et	Indep=59,1% Aide	Homme Indep=79,8%				Urbain Indep=64,1%	

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur de travailleurs familiaux dans la population occupée (S)	Niveau de ventilation							
		Global	Sexe	Age	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Région administrative	Milieu de résidence	
		fam=34,1%							
			Aide fam=10,9%				Aide fam=12,7%		
							Rural		
			Femme				Indep=57,9%		
			Indep=35,7%				Aide fam=39,1%		
			Aide fam=60,1%						
Horaires décents (1+3)	F – Proportion de personnes occupées bénéficiant de droit de Congés annuels payés	5,4%							
Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir (1+3)	M – Travail des enfants	41,10%	F = 34%	5-9=29,8%			Bou-Mou=33,7%	Rur=44,1%	
			M= 47,7%	10-14=47,6%			Cas=25,5%	Urb=23,2%	
				15-17=56,0%				Cent=41,8%	
								Cen-Est=36,6%	
								Cen-Nor=62,6%	
								Cen-Oue=52,3%	
								Cen-Sud=44,9%	
								Est =42,7%	
								Hau-Bas=17,3%	
								Nord =31,6%	
								Pla-Cen=61,7%	
								Sahel= 27,7%	
					Sud-Oue=64,2%				

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Niveau de ventilation						Milieu de résidence
		Global	Sexe	Age	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Région administrative	
	A – Formes dangereuses de travail des enfants (S)	35,80%	F =29,9%	5-9=24,8%				Rur=38,5%
			M=41,4%	10-14 =42,4%				15-17 =50,4%
	F – Autres pires formes de travail des enfants (S)	39,3%	F =32,8%	5-9=29,8%				Rur=42,3%
			M=45,5%	10-14 =45,7%			Bou-Mou=30,5%	Urb=21,7%
				15-17 =50,4%			Cas=22,0%	
							Cent=41,8%	
							Cen-Est=34,9%	
							Cen-Nor=61,6%	
							Cen-Oue=52,1%	
							Cen-Sud=43,8%	
							Est =40,3%	
							Hau-Bas=13,8%	
							Nord =28,8%	
							Pla-Cen=61,4%	
							Sahel= 26,2%	
							Sud-Oue=63,7%	
Sécurité sociale (1+3)	F – Pourcentage de la population active occupée inscrite à la CNSS/CARFO (S) (Reformuler)	4,80%						
Contexte économique et social du travail décent	C – Taux d'alphabétisation des adultes (S)	28,30%	M=36,7%	15-19=41,3%				Urb=62,9%
			F= 21,0%	20-29=				Rur=19,2%

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Niveau de ventilation						
		Global	Sexe	Age	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Région administrative	Milieu de résidence
					36,9%			
			30-9=					
			30,3%					
			40-49=					
			21,3%					
			50-59=					
			17,2%					
			60+ =9,5%					

4. La gestion de l'information sur le marché du travail

La gestion de l'information sur le marché du travail est assurée tant par les producteurs que les utilisateurs des statistiques. C'est pourquoi, il est nécessaire d'étudier le cadre institutionnel de leur fonctionnement, ainsi que les besoins en informations sur

Producteurs de l'information sur le marché de l'emploi

4.1.1 Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

L'INSD est l'organe national de production des statistiques officielles. Sa mission est :

- d'élaborer les outils et les instruments d'analyse et d'aide à la décision, notamment promouvoir la recherche, le développement des études à caractère statistique, économiques et démographiques suivant des principes uniforme, conformément au schéma directeur de la statistique et aux normes internationales approuvées par le Burkina Faso ;
- de diffuser l'information à caractère statistique, économiques et démographique suivant les normes internationales ;
- d'assurer la coordination des activités de l'ensemble des acteurs du système national statistique et de veiller à une bonne collaboration entre eux ;
- d'élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités adapté aux besoins du système statistique national, notamment définir et vulgariser les concepts, identifier les centres et les profils de formation, organiser des ateliers de formation.

Pour remplir cette mission, l'INSD a comme rôles ou responsabilités :

- de préparer sur le plan technique et méthodologique, la collecte des statistiques en assurant leur complémentarité et leur comparabilité ;
- d'effectuer le traitement, l'analyse et la publication des statistiques officielles de l'état, suivant les normes nationales et internationales ;
- de préparer et d'élaborer les comptes de la nation ;
- d'assurer le secrétariat du Conseil National de la Statistique (CNS) ;
- de participer à la préparation de tout règlement administratif dans le domaine de la statistique ;
- d'établir les budgets à court, moyen et long terme à l'aide de modèles appropriés ;
- de mettre en place des instruments de suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté ;
- de mener des études et d'offrir des prestations de services ;
- de mettre en place une centrale de bilans.

Dans le cadre de ses activités, l'Institut produit, d'une part, diverses statistiques économiques nécessaires pour comprendre l'environnement économique du marché (indice du coût de la vie, indice de la production industrielle, comptes économiques, etc.) et, d'autre part, réalise des enquêtes et recensements démographiques, dont les plus récentes (période 2006-2010) ayant au moins volet sur l'emploi sont :

- l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages 2009-2010 ;
- le recensement industriel et commercial en 2008 ;
- l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et le suivi de la pauvreté en 2007 ;
- le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 ;
- l'enquête nationale sur le travail des enfants en 2006.

La diffusion des résultats de ces enquêtes et recensements se fait sur support papier pour une large diffusion. Toute fois, l'INSD dispose d'un Site Web (www.insd.bf) sur lequel sont postés ses différents produits.

Le diagnostic a fait ressortir qu'en plus de nombreux agents bien formés, l'INSD possède une masse importante de données socioéconomiques et sociodémographiques issues des recensements démographiques et des enquêtes fréquentes auprès des ménages ayant un volet sur l'activité économique.

Malgré la masse de données disponibles, les analyses faites sont insuffisantes et partielles. En ce qui concerne les données sur les entreprises, elles ne sont complètes. Enfin, l'INSD ne joue pas encore pleinement son rôle d'appui technique aux services sectoriels.

4.1.2 Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEF)

L'ONEF, une émanation du projet Programme de Renforcement de la Gouvernance Economique (PRGE) initié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), est aujourd'hui une structure technique du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi et rattaché au Secrétariat Général du Ministère. Il a pour missions :

- de constituer un système d'information efficace sur l'emploi, la formation professionnelle et la jeunesse, au plan national et dans les régions ;
- d'aider à la mise en œuvre d'une politique de développement de la formation professionnelle fournissant l'identification des besoins de formation et la prospective des métiers et des qualifications ;
- d'être un outil d'aide à la décision, contribuant à la définition, à l'évaluation et à l'amélioration des mesures de politique de l'emploi, et du dialogue social.

Pour répondre concrètement et efficacement à ces missions, l'Observatoire doit réaliser un ensemble de produits et atteindre une série d'objectifs. A ce titre il est chargé:

- de suivre l'évolution de l'emploi et du marché du travail urbain à l'aide d'une enquête annuelle légère auprès des ménages ;
- de donner l'évolution annuelle de la situation dans les secteurs modernes et informels ;
- de publier un répertoire annuel de l'offre de formation professionnelle ;
- d'identifier les besoins et la demande de formation professionnelle par des enquêtes approfondies sur les qualifications, les métiers, les filières, et les branches d'activité ;
- de fournir des informations sur l'efficacité externe des formations professionnelles dispensées dans le pays;
- d'évaluer l'impact socio-économique des formations professionnelles;
- de publier un bilan annuel de l'emploi faisant la synthèse de l'ensemble des données nouvelles recueillies annuellement par l'Observatoire lui-même et l'ensemble des producteurs d'informations, à partir des bases de données constituées ;
- de dégager des perspectives et des propositions d'actions en faveur de l'emploi et pour le développement de la formation professionnelle ;
- de mettre à disposition des partenaires et de tous les utilisateurs les informations nouvelles recueillies, en les présentant sous la forme la plus appropriée.

Dans le cadre de la réalisation de ses missions, l'ONEF mène deux types d'activités de collecte de données :

- **La centralisation des données provenant du réseau de partenaires.** L'ONEF centralise diverses données en provenance de son réseau de partenaires (ANPE, MTSS, DEP du Ministère des Enseignements Supérieur et Secondaire, Université, centrales syndicales, patronat, etc.).
- **La collecte directe d'information par le biais des enquêtes.** L'ONEF réalise des enquêtes sur des sujets divers. C'est ainsi qu'il a réalisé des enquêtes sur i) l'offre de formation professionnelle, ii) les créneaux porteurs d'emploi et iii) l'emploi et la formation dans les entreprises.

Les principaux produits de diffusion issus des activités de l'ONEF sont essentiellement des rapports d'enquêtes et d'études, le tableau de bord sur l'emploi et le rapport annuel sur l'emploi. Pour la publication de ses produits, l'ONEF utilise généralement le format papier pour une large diffusion. Tout fois, l'ONEF dispose d'un Site Web (www.onef.gov.bf) sur lequel sont postés ses différents produits.

Toute fois, l'ONEF est fragilisé d'une part par l'absence d'un statisticien, et d'autre part, par l'absence d'un mécanisme institutionnel conférant à l'ONEF la mission de coordonner la collecte, le traitement et la diffusion de données sur le marché de l'emploi, une couverture limitée de certaines informations administratives et une absence de base de données centrale.

4.1.3 Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS)

La CNSS a pour mission principale la gestion du régime de sécurité sociale en faveur des travailleurs du privé, du parapublic et assimilés. Elle dispose au niveau central d'une Direction de l'informatique et de la statistique (DIS) comprenant (i) un Service de l'Informatique, (ii) un Service en charge du système d'information et de la base de données (il dispose d'une base de données (Oracle) sur tous les faits d'intérêt pour la CNSS) et (iii) un Service de la Statistique.

Pour la production des statistiques de la sécurité sociale, il existe des bases régionales (décentralisées) dans lesquelles le service central extrait les données. Ces bases de données sont sur le réseau pour les directions régionales informatisées et locales pour les autres régions. Mais actuellement, la Direction générale a lancé un processus de centralisation des bases de données.

Les statistiques produites sont extraites des activités courantes de la caisse qui portent sur : i) le recouvrement des cotisations, ii) l'assurance vieillesse, iii) les prestations familiales, iv) les risques professionnels (ensemble des risques survenus et non uniquement ceux ayant fait l'objet d'une enquête de police) et v) l'action sanitaire et sociale de la CNSS.

Ces données permettent d'élaborer l'annuaire statistique de la CNSS qui est le principal produit livré au public seulement sous le format papier malgré l'existence du site web de la caisse : www.cnss.bf

La CNSS dispose d'un programme de collecte de données bien défini et des ressources humaines dédiées exclusivement à la collecte, au traitement et à l'analyse de données statistiques au niveau central et déconcentré, des ressources financières et matérielles pour la statistique, enfin d'une base de données détaillées régulièrement mise à jour et couvrant l'ensemble des domaines couverts par la CNSS. Mais les statistiques produites sont limitées compte tenu de la masse d'informations collectées.

4.1.4 Agence national pour la promotion de l'emploi (ANPE)

En tant que service public intervenant dans la gestion du marché de l'emploi, l'ANPE appuie le Ministère chargé de l'emploi dans ses missions de mise en place d'un environnement favorable à la création d'emplois, de développement de la formation professionnelle et de l'apprentissage, A ce titre, l'ANPE est chargée, entre autres attributions :

- d'étudier les problèmes relatifs à l'emploi, à l'apprentissage, à la formation et au perfectionnement professionnels ;
- d'organiser un système interne d'intermédiation et d'information sur le marché du travail ;
- d'appuyer l'auto-emploi de certaines catégories de demandeurs d'emploi individuels ou associés en vue de contribuer à l'émergence de micro, petites et moyennes entreprises viables ;
- d'initier et d'exécuter les programmes d'insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'emploi ;
- d'identifier les besoins et les possibilités d'apprentissage, de formation professionnelle et de perfectionnement et mettre en œuvre une politique d'orientation et d'information en direction des usagers ;
- d'accroître l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage par la rénovation, le renforcement des structures existantes et la création de nouvelles structures ainsi que la diversification des filières et opportunités de formation et de perfectionnement ;
- de mettre en œuvre un mécanisme de suivi des travailleurs étrangers employés au Burkina Faso ;
- de tenir une documentation de référence relative à l'emploi et à la formation professionnelle.

L'ANPE, à travers ses agences régionales, collecte des données relatives à la dynamique du marché de l'emploi, notamment sur les demandeurs d'emploi, les offres d'emploi et les contrats de travail signés. Ces données sont recueillies suivant un canevas préfini par l'agence.

Les données sont traitées et publiées dans un rapport annuel d'activité dont le dernier disponible date de 2009. Ce rapport annuel est publié sous format papier.

4.1.5 Direction de la Statistique, de l'Informatique et de la Prospective (DSIP)

Précédemment un Service Statistique rattaché à la Direction des Etudes et de la Planification (DEP), la DSIP, créée en septembre 2006 et rattachée au Secrétariat Général du Ministère du travail et de la sécurité sociale (MTSS). Elle a pour missions de produire régulièrement des statistiques utiles au ministère et aux acteurs sociaux, de promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au sein du département et de veiller à la mise en œuvre des politiques en matière de travail, de protection sociale et de santé et sécurité au travail.

Pour la réalisation de cette mission son rôle ou responsabilité consiste à :

- concevoir des outils, collecter, exploiter et diffuser des données statistiques et des études dans les domaines du travail, de la protection sociale et de la sécurité et santé au travail, conformément aux standards internationaux et en liaison avec l'INSD ;
- animer la recherche, développer les méthodologies d'évaluation et coordonner les programmes d'études intéressant les domaines d'intervention du Ministère ;
- animer les services déconcentrés et rattachés en matière de statistique, d'études et d'évaluation ;
- suivre la mise en œuvre du schéma d'informatisation du Ministère ;
- élaborer et suivre les indicateurs clés du marché du travail ;
- promouvoir et d'optimiser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au sein du Ministère ;
- concevoir et mettre une base de données relatives au travail, à la protection sociale, à la sécurité et à la santé au travail ;
- animer et d'assurer la mise à jour du site web ainsi que la mise en ligne sur Internet des codes, lois, règlements et documents relatifs au travail, à la protection sociale et à la sécurité et santé au travail.

4.1.6 Observation économique et social (OES) du Conseil économique et social (CES)

L'Observatoire économique et social (OES) est organe du Conseil économique et social (CES). Au terme du décret n° 2001-656/PRES qui l'institue, l'OES vise en particulier à améliorer et à renforcer la capacité d'étude, d'analyse et de prévision du CES. Deux fonctions principales lui sont dévolues : une fonction opérationnelle et une fonction de recherche.

Dans sa fonction opérationnelle, l'observatoire assure la mise en place d'un système d'information permettant de réaliser la collecte de l'information, son traitement, son stockage et sa diffusion auprès des acteurs économiques et sociaux. C'est dans ce cadre qu'il participe à l'élaboration, au sein du CES, des rapports annuels sur l'état économique et social de la nation. Au niveau de la recherche, l'Observatoire est le lieu par excellence où sont étudiées les questions émergentes et où sont développées de nouvelles approches d'étude des dynamiques sociales, afin de permettre la compréhension des réalités sociales et la nature des transformations constatées. L'Observatoire a pour missions :

- de faire des études prospectives sur les questions économiques et sociales ;
- de faire à la demande du Président du Conseil Economique et Social, l'évaluation des politiques et programmes de développement économique et social ;
- d'aider à préparer les rapports du CES.

À travers ces missions, ses responsabilités consistent à :

- observer et prévoir l'évolution à moyen et long terme de l'économie burkinabè et régionale ainsi que l'environnement international;
- formuler des prévisions économiques et sociales à moyen et long terme;
- mener des recherches théoriques et appliquées dans le domaine économique et social;
- mener des recherches, analyser et apprécier l'efficacité des politiques et programmes de développement économique et social;
- formuler des recommandations tendant à une meilleure efficacité des politiques et programmes de développement ;

Les données utilisées par l'Observatoire proviennent de deux sources : elles sont issues soit des enquêtes et études faites par d'autres structures productrices de statistiques, soit produites directement par l'Observatoire à travers les enquêtes et études qu'il réalise dans des domaines où les statistiques font défaut.

Ces données permettent de produire un rapport annuel sur l'évolution de la situation économique et sociale au Burkina Faso dont la dernière publication date de 2006 et des rapports spécifiques sur le thème ayant fait l'objet d'enquête.

La plupart de ces rapports sont produits sur support papier et malgré l'existence d'un site web du CES (www.ces.gov.bf).

4.1.7 La Maison des entreprises (M.E.B.F)

La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) se veut un outil fédérateur et dynamique au service des entreprises privées et des groupements professionnels du Burkina. Elle vise d'une part, à permettre à l'entrepreneur d'accéder en un seul lieu à une offre structurée de services qui lui sont dédiés et d'autre part, à assurer une meilleure synergie des actions des bailleurs de fonds et des organismes d'appui. Elle est le fruit d'un consensus entre le secteur privé, l'Etat et les partenaires techniques et financiers.

La MEBF a été créée le 10 septembre 2002 sous la forme juridique d'une association non confessionnelle, apolitique et sans but lucratif, qui regroupe des personnes physiques et morales de droit privé. Elle est régie par la loi n°10-92 ADP et a été reconnue par récépissé N°2002-557/MATD/SG/DGAT du 27 décembre 2002.

L'objectif général poursuivi par la MEBF est de participer au développement d'un secteur privé fort et compétitif, grâce à la fourniture d'une masse critique et coordonnée de services aux entreprises et aux associations professionnelles. La MEBF est ainsi investie des missions suivantes :

- mettre en place et animer le dispositif d'accueil, d'écoute et d'orientation vers les programmes d'appui au secteur privé ;
- exécuter les programmes d'appui au secteur privé ;
- jouer le rôle d'interface avec les administrations, les institutions d'appui au secteur privé et les prestataires de services en matière d'information économique, de conseils, de formation et de formalités administratives ;
- mener toute activité ou opération annexe ou connexe nécessaire à l'accomplissement de son objet.

C'est ainsi que la MEBF a mis en place un dispositif formel lui permettant d'identifier les besoins en services des entreprises mais aussi, les cabinets et prestataires pour lesquels un registre conséquent est déjà ouvert. Son action est fortement orientée vers les PME et les TPE qui constituent l'essentiel du tissu économique du Burkina Faso.

Les services offerts par la maison des entreprises portent sur :

- les formalités d'entreprises, notamment, la formalité de création, de modification et de cessation ou radiation d'entreprise, les formalités d'actes de construire et les formalités minières ;
- les appuis-conseils en information et orientation, au diagnostic et au plan d'affaire, en information aux membres et au Pack entreprises ;
- l'exécution des programmes d'appui au secteur privé financés par les bailleurs de fonds.

Des activités nées de la mise en œuvre des services permettent de produire comme indicateurs :

- nombre d'entreprises créées ;
- nombre de structures appuyées ;
- nombre de femmes chef d'entreprise selon les tranches d'âges ;
- observatoire des climats d'affaires ;
- délai de délivrance des actes ;
- le chiffre d'affaires des nouvelles entreprises et leur évolution ;
- nombre du personnel des entreprises et leur évolution.

Ces différents indicateurs sont produits dans le rapport annuel d'activité de la maison des entreprises. La production de certains de ces indicateurs est confrontée à des difficultés comme le non transmission de l'information par les entreprises à la Maison des entreprises.

La publication des rapports d'activités ne se fait qu'à l'aide du support papier malgré la disponibilité de site web : www.me.bf.

Utilisateurs de l'information sur le marché de l'emploi

Les utilisateurs de statistique sur le marché de l'emploi au Burkina Faso sont multiples.

4.2.1 Confédération des syndicats du Burkina Faso

Cette confédération rassemble l'ensemble des six centrales syndicales qui ont pour mission, la défense des droits des travailleurs en vue de l'amélioration de leur condition de travail. La gestion de cette fédération des syndicats est assurée par une présidence rotative d'une durée de six mois. Ce président est désigné parmi les responsables des centrales syndicales.

En ce qui concerne la satisfaction de leurs besoins en statistiques sur l'emploi, les centrales syndicales se rapprochent des structures productrices comme l'INSD et les différentes structures spécialisées dans lesquelles ces centrales ont leurs représentants. Notons que l'accès à l'information en général et à l'information sur le marché de travail en particulier est difficile pour le syndicat du fait des contraintes administratives et des pressions exercées sur les cadres travaillant dans ces structures productrices et qui sont syndiqués.

Les syndicats n'ont généralement pas confiance à ces statistiques du fait qu'elles sont fournies par l'Etat. C'est pour cette raison, qu'elles veulent elles-mêmes produire des statistiques. Mais elles sont confrontées à la faiblesse des ressources humaines et techniques, à l'absence de service de production de statistique en leur sein et à la faiblesse des ressources financières pour la prise en charge des militants envoyés en mission.

4.2.2 La Direction des études et de la planification (DEP) du Ministère du travail et de la sécurité sociale

Conformément à l'article 43 du Décret n°378/PRES/PM/MTSS du 04 Août 2006 portant organisation du MTSS, la Direction des Etudes et de la Planification a pour missions d'étudier, de suivre, d'évaluer les projets et programmes du Ministère et de veiller au renforcement des relations entre le Ministère et ses partenaires. A ce titre, elle est chargée :

- d'étudier et de mettre en forme les documents de projets à soumettre aux bailleurs de fonds ;
- de suivre et d'évaluer l'exécution des projets et programmes du Ministère inscrits ou non dans le programme d'investissement public ;
- de centraliser les informations et la documentation nécessaires à toutes les directions du Ministère et aux partenaires au développement ;
- d'élaborer le programme d'activité et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre ;
- de participer à la préparation technique des négociations et des commissions mixtes ;
- d'assurer l'interface entre le Ministère et l'ensemble des partenaires et bailleurs de fonds du Département ;
- de présider les commissions d'attribution des marchés publics du Ministère ;
- de définir les méthodes de programmation et de financement des investissements publics ;
- de centraliser l'ensemble des données relatives à tous les projets et programmes en cours de réalisation ou à réaliser ;
- de mener toutes études nécessaires à la dynamique du Département.

Dans le cadre de ses activités, la DEP publie annuellement un rapport d'activité. Les statistiques généralement utilisées proviennent de la Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective du même ministère.

4.2.3 Le Conseil national du patronat burkinabè (CNPB)

Le Conseil national du patronat burkinabè a été créé en 1974 dans un élan de solidarité nationale des opérateurs économiques du secteur privé pour soutenir l'effort du gouvernement. La mission principale du CNPB est de défendre les intérêts matériels, moraux et professionnels de ses membres.

Son rôle est:

- de contribuer à l'instauration au Burkina Faso et dans la sous-région d'un environnement propice à l'expansion du secteur privé, en vue de promouvoir le développement économique et social;
- d'établir avec les pouvoirs publics et les partenaires au développement, des relations de partenariat, afin de promouvoir un consensus à l'appui des réformes et modifier de manière qualitative les attitudes envers l'initiative privée;
- de renforcer les capacités d'analyse et de propositions de ses membres en vue d'influencer les réformes susceptibles de favoriser le progrès socioéconomique et partant éliminer la pauvreté;
- d'améliorer la gestion interne des entreprises par l'organisation des sessions de formations, la réalisation et la diffusion d'études nécessaires à la promotion de leurs activités;
- assurer la représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics et de leurs démembrés, des organisations patronales sœurs de la sous-région et du continent, des communautés économiques régionales, des bailleurs de fonds, des confédérations des travailleurs, de l'opinion publique et des milieux socioéconomiques.

Dans son fonctionnement, le CNPB ne travaille pas spécifiquement avec aucun des producteurs de l'information sur le marché du travail, à l'exception de l'INSD auprès duquel le CNPB se rapproche pour les statistiques sur l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) et sur l'indice de production industrielle (IPI) et dont l'accès assez difficile.

Le CNPB a besoin de certaines statistiques qu'il n'arrive pas à obtenir. Ces statistiques portent sur : i) la productivité du secteur privé, ii) le niveau de sécurité sociale en adéquation avec le niveau économique du pays, iii) le niveau du salaire par rapport au niveau de l'économie et de la productivité des entreprises et iv) la contribution des femmes à l'économie nationale.

4.2.4 L'Université de Ouagadougou

Elle assure la mission de formation de ressources humaines et de recherche scientifique. Les domaines de recherche sont variés et comprennent également l'analyse de l'emploi et du marché du travail.

La rencontre avec le spécialiste en information sur le marché de travail et sur le travail décent a permis de constater que l'utilisation des statistiques sur le marché de travail et sur le travail décent n'est pas développée à l'université, en dehors des travaux de publication qu'il effectue en collaboration avec l'université de Bordeaux.

Fonctionnement du SIMT

L'étude institutionnelle et technique du SIMT montre qu'il y a plusieurs structures de l'Etat qui sont impliquées et chacune en ce qui concerne son domaine d'intervention, dans la collecte, le traitement et l'analyse de données nécessaires pour le suivi du marché du travail. Le SIMT au Burkina Faso présente des forces certaines, notamment l'existence :

- d'une forte volonté politique de suivre la situation de l'emploi ;

- la mise à la disposition régulière des structures productrices d'un budget annuel de fonctionnement ;
- d'une politique nationale de l'emploi et d'un plan d'action opérationnel ;
- de plusieurs partenaires produisant et lui fournissant régulièrement des données ;
- d'une structure fonctionnelle, l'ONEF, ayant pour vocation principale la centralisation, le traitement et l'analyse de l'ensemble d'informations sur le marché de l'emploi ;
- de nombreuses enquêtes statistiques auprès des ménages réalisées régulièrement dans le pays et comportant un volet sur l'activité économique des membres du ménage et quelques enquêtes auprès des entreprises.

Néanmoins certaines faiblesses persistent dans le fonctionnement du SIMT, notamment :

- le manque de données fiables et à jour sur certains aspects du problème de l'emploi et de la main-d'œuvre ;
- certaines variables ne subissent d'observation régulière et systématique ;
- le système demeure en majorité centré sur l'emploi salarié et les informations existantes sur le secteur informel sont partielles, vieillissantes et progressivement déconnectées par rapport à des besoins qui s'affinent ;
- le pays ne dispose pas actuellement de données à jour sur l'emploi dans les secteurs formel et informel et sur les revenus et les dépenses des ménages. Il en est de même des besoins des entreprises en personnel qualifié ;
- les capacités et les moyens sont limités pour assurer de façon efficace, régulière et en temps opportun la production et la diffusion d'une IMT pertinente et fiable ;
- le manque d'analyse approfondie de l'information recueillie et une faible culture de l'utilisation de l'information ;
- le manque de coordination : absence de mécanismes de coordination entre les producteurs de données, incapacité des producteurs de données à conjuguer leurs efforts ou à partager l'information et absence d'un cadre de concertation entre les producteurs et les utilisateurs potentiels des données.

5. Programme pays du travail décent et coopération technique

Programme pays du travail décent

Le Gouvernement du Burkina Faso s'est engagé à placer la promotion du travail décent au centre de sa stratégie de développement conformément (i) aux aspirations du peuple burkinabè exprimées dans la Constitution, (ii) à la Déclaration du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de l'Union africaine de septembre 2004 sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté et (iii) à l'Agenda pour le travail décent de l'Organisation internationale du travail (OIT). Cet engagement du Gouvernement s'est manifesté dès 2004 à travers la version révisée de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) dans laquelle la volonté de promouvoir un marché du travail favorable à la compétitivité de l'économie et à l'équité sociale est clairement exprimée. A cet effet, le Gouvernement a adopté en mai 2008 une politique nationale de l'emploi pour la période 2010-2012 qui affiche une fois de plus la nécessité d'améliorer l'organisation et le fonctionnement du marché du travail en vue de favoriser la promotion de l'emploi de qualité.

L'approche de la Politique nationale du travail est celle d'une intervention globale, active et transversale sur tous les déterminants du travail décent. Pour ce faire, elle s'articule en cinq objectifs stratégiques : (i) promouvoir un environnement juridique et institutionnel favorable au travail décent ; (ii) promouvoir le dialogue social ; (iii) contribuer à la mise en place d'un socle de protection sociale ;

(iv) promouvoir la sécurité et la santé au travail ; et (v) Renforcer l'action ciblée de promotion du travail décent.

Ces objectifs stratégiques ont été traduits en actes opérationnels à travers un cadre de mise en œuvre et un cadre logique (résultats opérationnels, activités, indicateurs de suivi, les moyens financiers et le chronogramme de mise en œuvre) dont les objectifs immédiats définis se présentent comme suit :

Objectif stratégique 1 : Promouvoir un environnement juridique et institutionnel favorable au travail décent

Objectif immédiat 1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel de promotion du travail décent
Objectif immédiat 2 : Renforcer les capacités opérationnelles des intervenants du monde du travail

Objectif stratégique 2 : Promouvoir le dialogue social

Objectif immédiat 3 : Consolider le cadre national de dialogue social
Objectif immédiat 4 : Promouvoir une culture de dialogue social au niveau national

Objectif stratégique 3 : Contribuer à la mise en place d'un socle de protection sociale

Objectif immédiat 5 : Améliorer l'accès des acteurs des économies informelles urbaine et rurale à la protection sociale
Objectif immédiat 6 : Améliorer et étendre la couverture sociale des travailleurs salariés
Objectif Immédiat 7 : Promouvoir un système national d'assurance maladie pour tous

Objectif stratégique 4 : Promouvoir la sécurité et santé au travail

Objectif immédiat 8 : Renforcer la prévention des risques professionnels
Objectif immédiat 9 : Réduire les pires formes de travail des enfants
Objectif immédiat 10 : Lutter contre les IST, le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail

Objectif stratégique 5 : Renforcer l'action ciblée de promotion du travail décent

Objectif immédiat 11 : Améliorer les conditions des femmes en milieu de travail
Objectif immédiat 12 : Améliorer les conditions de travail des autres groupes spécifiques

Des indicateurs de suivi du plan d'action opérationnel ont été définis et sont les suivants.

Tableau 1 : Matrice des indicateurs de suivi-évaluation du PAO/PNT

Objectifs stratégiques (OS)	Indicateurs	Cibles				Sources statistiques
		2005/2006	2007	2008	2012	
OS 1: Promouvoir un environnement juridique et institutionnel favorable au travail décent	Part des dépenses publiques consacrée au travail et à la sécurité sociale (%)		0,07	0,12	2,5	Budget de l'Etat
	Ratio–nombre d'inspecteurs du travail pour 10.000 salariés	0,4	0,5	0,55	1	MTSS/DRH
	Ratio d'infractions du secteur formel (nombre d'infractions moyen par établissements contrôlés)		4,8	5,8	3,8	Annuaire MTSS
	Taux de salaires inférieur au salaire minimum légal (%)	28,6	-	-	22,6	EPCVM
	- Salarié privé formel	39,5	-	-	32,7	EPCVM
	-Salarié privé informel	61,7	-	-	55,7	EPCVM
	Taux de salariés ayant une durée excessive de travail (plus de 48					

Objectifs stratégiques (OS)	Indicateurs	Cibles				Sources statistiques
		2005/2006	2007	2008	2012	
	heures par semaine)					
OS 2: Promouvoir le dialogue social	Nombre de conflits individuels pour 10.000 salariés	63	59	123	60	Annuaire MTSS
	Taux de conciliation des conflits individuels (%)	45,9	48,9	32,8	56,4	Annuaire MTSS
	Nombre de conflits collectifs	3	35	38	3	Annuaire MTSS
	Taux de conciliation des conflits collectifs	0,0	65,7	65,8	100	Annuaire MTSS
	Taux de syndicalisation	-	-	-	-	
	Taux d'affiliation des entreprises à une organisation patronale	-	-	-	-	
	Taux de couverture de la convention collective	-	-	-	-	
OS 3: Bâtir un socle universel de protection sociale	Taux des personnes de plus de 64 ans bénéficiant d'une pension (%)		1,1		2,0	EA/QUIBB
	Ratio des dépenses publiques de sécurité sociale (% PIB)					
	Proportion de travailleurs affiliés à la sécurité sociale (%)	3,9	4,7		15	EA/QUIBB
	Proportion de travailleurs féminins affiliés à la sécurité sociale (%)	2,3	2,5		8	EA/QUIBB
	Proportion de travailleurs du secteur formel privé et public affiliés à l'assurance maladie (%)				30	
	Proportion de travailleurs du secteur informel affiliés à l'assurance maladie				5	
	Proportion des personnes indigentes bénéficiant de l'assurance maladie				5	
OS 4: Promouvoir la sécurité et la santé au travail	Nombre d'accidents de travail pour 1.000.000 de travailleurs	12.223	7.940		3.000	Annuaire MTSS
	Incidence du travail des enfants	41,1	-	-	30	ETE/INSD
	Incidence des formes dangereuses du travail des enfants	35,8	-	-	25	ETE/INSD
	Taux des personnes en âge de travailler vivant avec le VIH	-	-	-	-	
	Taux des personnes en âge de travailler atteintes de la tuberculose	-	-	-	-	
OS 5: Renforcer l'action ciblée de promotion du travail décent	Taux d'emplois salariés non protégés des femmes	43,8	41,7		30	EA/QUIBB
	Proportion des femmes dans les groupes I1 et I2 de la CITP-88					
	Ecart salarial entre hommes et femmes					
	Taux d'emplois salariés non protégés des jeunes (15-24)	88,6	83,3		50	EA/QUIBB
	Proportion des emplois salariés non protégés des personnes handicapées	-	-	-	-	
	Taux des emplois salariés non	-	-	-	-	

Objectifs stratégiques (OS)	Indicateurs	Cibles				Sources statistiques
		2005/2006	2007	2008	2012	
	protégés des migrants					
	Incidence de pauvreté des retraités	-	-	-	-	
	Taux de chômage des travailleurs licenciés ou déflatés	-	-	-	-	

On constate qu'un certain nombre d'indicateurs qui n'étaient généralement pas calculés sont pris en compte dans ce nouveau programme. Toutefois, il y a une absence des autres indicateurs couramment calculés. La cohérence de la politique nationale de l'emploi au schéma directeur est établie à travers les sources statistiques de production des indicateurs de suivi et évaluation.

Schéma Directeur de la statistique du Burkina Faso 20011-2015

Le Burkina Faso a adopté son premier Schéma directeur de la statistique (SDS) en 2003 et qui a couvert la période 2004-2009. Avec ce schéma directeur, le pays s'est véritablement engagé dans une approche programmatique et de systématisation de la planification pluriannuelle de l'ensemble des activités statistiques dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement du Système statistique national (SSN). A l'époque, la vision du Gouvernement à l'horizon 2009 portait sur l'instauration d'un mécanisme uniforme de gestion des données statistiques assurant une production de données fiables, complètes et coordonnées au plan national, de façon régulière et en temps voulu pour satisfaire les besoins des décideurs politiques et ceux des autres acteurs de développement.

La mise en œuvre de ce schéma directeur au cours des cinq dernières années a été marquée par la réalisation d'importantes réformes. Il s'agit notamment l'organisation et le fonctionnement du SSN, en particulier la coordination statistique (mise en place du Conseil national de la statistique au début de l'année 2007) et la mise à disposition au SSN d'importants crédits importants par le gouvernement pour la réalisation des opérations statistiques inscrites dans le plan d'action du SDS 2004-2009, en particulier celles d'envergure nationale comme le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), et le recensement général de l'agriculture (RGA).

Par ailleurs, au plan sectoriel, les services statistiques ont contribué de manière remarquable à l'accroissement de la production et à l'amélioration de la qualité des statistiques en particulier celles de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. Le pays a pu disposer des premières statistiques agrégées dans certains domaines comme la justice, l'emploi, le travail et la sécurité sociale ainsi que les transports.

En dépit du renforcement et de la modernisation du système statistique national au cours de ces dernières années, le diagnostic du SSN a mis en évidence des insuffisances qui traduisent la fragilité du système. Des progrès restent à réaliser, notamment dans le renforcement de la production y compris le dispositif statistique pour le suivi de la SCADD et des OMD ; la mise en place d'une politique d'archivage et de sécurisation des données ; l'amélioration de la gestion des ressources humaines et du financement du système statistique. En outre, ces contraintes pourraient s'accroître si les menaces qui pèsent sur le SSN ne sont pas atténuées. Il s'agit principalement de la relative dépendance de l'extérieur en matière de financement du SSN, de la mobilité des cadres supérieurs statisticiens ; et du risque institutionnel pouvant conduire à un moindre engagement de l'Etat pour le développement de la statistique.

A partir de cet objectif global, les objectifs spécifiques ont été définis et la réalisation de la vision souhaitée par le SSN, est opérationnalisée à travers un plan d'actions articulé autour de quatre piliers ou axes stratégiques : (i) Consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel, (ii) Amélioration de la production et de l'analyse des données statistiques, (iii) Amélioration de l'archivage,

la diffusion et l'utilisation des données et (iv) Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières. A partir de ses axes stratégiques, neuf objectifs stratégiques et vingt huit objectifs opérationnels ont été définis. L'atteinte de ces objectifs stratégiques (notamment des axes 2 et 3) passe tant par la réalisation des enquêtes auprès des ménages et des entreprises que l'exploitation des sources administratives.

S'agissant de l'axe 2, un certains nombres d'enquêtes portant sur l'emploi ont été spécifiés : (i) l'enquête légère sur l'emploi auprès des entreprises en 2011, 2012, 2014 et 2015, (ii) l'enquête sur emploi et secteur informel est réalisée en 2014, (iii) le recensement des entreprises et activités économiques/commerciales en 2014 et (iv) l'enquête sur les risques professionnels, la sécurité et la santé au travail en 2011. Notons qu'il est prévu également d'autres enquêtes dans lesquelles, des indicateurs de l'emploi sont produits dont l'Enquête démographique et de santé (EDS V) en 2015, l'Enquête démographique et migratoire en 2012, l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages en 2014 et les enquêtes multisectorielles continues (EMC) et l'enquête permanente annuelle agricole (EPA) 2011-2014.

En ce qui concerne l'exploitation des sources administratives, un nombre de produits est attendus annuellement notamment l'annuaire des statistiques de la sécurité sociale, l'annuaire des statistiques de l'emploi, le tableau de bord de l'emploi, l'annuaire statistique du Ministère de la Fonction publique et l'annuaire des statistiques du travail et de la sécurité sociale.

Projet de coopération technique portant sur l'amélioration des statistiques

La coopération technique et financière portant sur l'amélioration des statistiques du travail, est apportée par plusieurs partenaires, en l'occurrence, l'Union Européenne, le BIT, l'Agence Suédoise de Développement et d'Intégration (ASDI) et AFRISTAT.

5.3. 1 Coopération technique du BIT

Les structures nationales ont apprécié positivement le rôle du BIT dans le développement des statistiques du travail. En effet, le BIT a contribué à l'élaboration et à l'adoption du programme pays pour le travail décent. Ce programme est piloté par l'ONEF. Le BIT aide le pays à la mobilisation des financements.

5.3.2 Coopération de l'Union Européenne

L'Union Européenne a mis en place et financé un projet d'appui au renforcement des capacités du Système statistique national (ARC-SN). La durée du projet est de 24 mois et qui est arrivé à terme en 2008.

Ce projet a bénéficié principalement au Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS), à l'INSD et aux structures productrices de données suivantes : le Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA), le Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS), le Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (MASSN), le Ministère de la santé (MS), le Ministère de la justice (MJ), le Ministère de la jeunesse et de l'emploi (MJE), le Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat (MFPRE), et le Ministère du travail et de la sécurité sociale (MTSS).

Les activités sont réalisées au profit de nombreuses structures productrices de données statistiques du SSN mais également des utilisateurs de données statistiques (société civile, médias, partenaires techniques et financiers, etc.) qui devraient constater une plus grande disponibilité des données et une meilleure diffusion des publications.

L'objectif global de l'assistance technique était de contribuer à mettre en œuvre le Schéma directeur de la statistique (SDS) et à améliorer le fonctionnement du système statistique à travers un développement des capacités institutionnelles et techniques du SSN. Ce projet est arrivé à terme et des études sont en cours pour son renouvellement.

5.3.3 Projet de coopération statistique entre l'INSD et la Suède

Dans le cadre de renforcement des capacités des structures productrices de données du SSN au Burkina Faso, une coopération a été établie avec l'Office national suédois de la statistique (SCB) en mai 2007 pour une durée de trois ans à partir du premier semestre de 2008, avec financement de l'ASDI.

Cette coopération comporte deux orientations. Elle couvre :

- l'assistance pour le développement de productions statistiques de différents domaines notamment les statistiques économiques (l'établissement d'un répertoire des entreprises), les statistiques sociales (les enquêtes sur les conditions de vie des ménages), les statistiques environnementales, agricoles et celles en rapport avec le commerce extérieur ;
- le soutien au renforcement des infrastructures, le soutien à la gestion et aux technologies informatiques (TI), la formation aux méthodologies et aux logiciels statistiques, ainsi que le perfectionnement en langue anglaise.

Cette coopération rentre dans la mise en œuvre du plan statistique national de long terme et privilégie les activités qui facilitent la production de statistiques pour le suivi des objectifs nationaux de réduction de la pauvreté (SCADD) et d'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Les résultats escomptés dans tous les domaines mentionnés concernent une augmentation de la capacité de l'INSD pour ce qui concerne la méthodologie statistique, le traitement des données, l'analyse des données et la publication et la diffusion adaptés aux besoins des utilisateurs, au SDS, et aux règlements du FMI (SGDD). En outre, il est prévu de travailler sur une structure informatique plus efficace pour être finalisée dans une phase ultérieure du projet.

Dans les domaines statistiques économiques et sociaux qui ont été mentionnés, la mise en œuvre du projet de coopération escompte une meilleure production des statistiques adaptées aux besoins nationaux d'analyse présents dans les dispositifs de la SCADD et du suivi OMD.

Certains points spécifiques sont les suivants :

- une première version du répertoire statistique commercial est en place, et les procédures de mise à jour à partir de sources administratives sont lancées. Une capacité de maintenir et de mettre à jour ce registre et d'effectuer des tâches d'étude générale des commerces est en cours d'établissement ;
- un développement des statistiques commerciales de court terme et annuelles est lancé;
- un développement des compétences dans l'enquête sur l'Indice harmonisé des prix à la consommation de couverture nationale ;
- une enquête annuelle QUIBB améliorée, comprenant si possible de nouveaux modules ;
- une enquête effectuée concernant la collecte de statistiques en rapport avec l'emploi, le sous-emploi et le chômage;
- de meilleures méthodes de collecte des données sont conçues pour certaines études de statistiques sociales nécessaires pour le suivi de la SCADD, l'accent étant mis sur l'amélioration de la coordination;
- une mise en place d'un meilleur système informatique coordonné;

- un groupe de statisticiens obtient une meilleure connaissance de la méthodologie statistique et des processus statistiques;
- plusieurs employés ayant amélioré leurs connaissances en anglais et sont capables de communiquer dans cette langue à un niveau de base et de lire des manuels et des instructions en anglais;
- plusieurs membres du personnel ayant acquis des compétences dans certains logiciels statistiques choisis;
- la coordination et diffusion au sein du SSN sont en progression.

6. Plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles

A l'issue de la revue, il apparaît important de procéder au renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour l'amélioration de la production et de l'analyse des indicateurs sur le travail décent.

Créer un Comité National de coordination du SIMT dans le but d'améliorer la synergie entre les acteurs par l'organisation des rencontres régulières.

A l'instar du Conseil national de la statistique, il faut un comité de coordination du SIMT qui va regrouper tous les acteurs du SIMT, les producteurs et les utilisateurs, y compris les partenaires sociaux. Ce qui constitue une condition préalable de succès de toute initiative visant à mettre en place un système d'information sur le marché du travail efficace et pleinement opérationnel.

Des réseaux reliant les producteurs et les utilisateurs de données devront être développés et appuyés par des mécanismes institutionnels. Le chef de file de comité de coordination serait l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) compte tenu de ses attributions.

Renforcer les capacités des acteurs du SIMT pour l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes, en vue produire suffisamment d'indicateurs sur le travail décent à des coûts moins onéreux.

La revue a montré une sous exploitation des différentes sources de données pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent. A titre d'exemple, plus d'une trentaine d'indicateurs sur le travail décent sont estimables à partir des enquêtes QUIBB, EICVM et EESI-BF. Malheureusement, ces indicateurs ne sont ni calculés ni publiés. Ces faibles utilisations des données disponibles proviennent, entre autres, de l'absence de statisticiens dans certaines structures et le faible appui technique que l'INSD apporte aux autres structures. Il faut également les partenaires sociaux comme le syndicat à se doter de statisticiens.

Une exploitation optimale des différentes sources de données peut être faite. Des appuis nécessaires peuvent être apportés par le BIT ou toute autre structure sollicitée. De même, il est important d'assister les structures qui gèrent des bases de données administratives sur le marché du travail, en l'occurrence la CNSS et la DPP, à produire des indicateurs conformes à l'agenda du travail décent.

Créer une base nationale de données sur le SIMT

Bien que la création de bases de données ne soit pas nécessairement un fait nouveau, il faudrait développer au sein de l'ONEF, une base nationale de données qui rassemble l'information sur les différents indicateurs du marché du travail. Cette information proviendrait de différentes sources et serait produite par différents producteurs. Ce qui facilitera le suivi et l'évaluation du programme national sur le travail en cours.

Améliorer l'utilisation des fichiers administratifs

Les registres et les fichiers administratifs contiennent une mine d'informations qui sont souvent sous-utilisées. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement et être présentées sous forme de tableaux statistiques. Ces statistiques sont contenues dans divers registres concernant les populations, les entreprises, les événements, les transactions, etc.

Développer une coordination des appuis des partenaires techniques et financiers pour les rendre plus efficaces et complémentaires.

La revue a montré l'intérêt de plusieurs partenaires techniques et financiers au développement de l'information sur le marché du travail au Mali. Toutefois, il n'est pas démontré qu'il existe un cadre de concertation entre ces partenaires en vue de rendre efficaces leurs appuis.

Un reporting des projets d'amélioration du système d'information sur le marché du travail devrait servir de support de réflexion pour la coordination des actions.

7. Conclusion

La revue du SIMT effectuée au Burkina Faso a permis de se rendre compte de sa force et de sa faiblesse sur le plan technique et institutionnel. Au plan technique, il existe plusieurs sources de données à même de calculer et d'analyser des indicateurs sur le marché du travail, en particulier sur le travail décent. Par contre, la revue relève que très peu d'indicateurs sont estimés et publiés. Beaucoup d'autres sont mesurables à partir de ces sources. Les producteurs n'ont pas l'habitude de les produire.

La revue a proposé des ajustements des supports de collecte pour mesurer d'autres indicateurs qui ne le sont pas encore. La mise en œuvre de ces ajustements est cependant subordonnée à l'examen des contraintes telles que la surcharge des questionnaires, la lassitude des enquêtés et le coût inhérent à la collecte des données supplémentaires.

Au plan institutionnel, un cadre de coordination des acteurs du SIMT n'existe pas au Burkina Faso et les acteurs continuent en fait d'évoluer en ordre dispersé. Il existe même des problèmes de subsidiarité entre certains acteurs. Quant aux utilisateurs, ils ne semblent pas être réellement satisfaits de leur besoin en statistiques du travail.

La revue a recommandé d'ériger le DOEF/ANPE en direction autonome pour lui permettre de mieux assurer son rôle. Elle a en outre recommandé le renforcement des missions du comité national consultatif pour servir de cadre de concertation entre les premiers responsables des différentes structures impliquées dans le développement du SIMT. L'ONEF servira dans ce cas de cellule technique pour ce comité.

Annexe 1 : Présentation des enquêtes sur la population active et d'autres enquêtes sur les ménages comportant des modules sur le marché du travail

1. **Titre de l'enquête...** Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (EA/QUIBB 2007)
2. **Organisme responsable de l'enquête la plus récente...** Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina Faso
3. **Date de l'enquête la plus récente...** 2007
4. **Date de publication du rapport sur l'enquête la plus récente...** 2007 (si la publication est en cours, indiquer la date prévue)
5. **Type de publication :** papier internet, site web... www.insd.bf
6. **Date de la prochaine enquête ...** Juin 2011
7. **Périodicité**
 - a. Collecte des données
 - mensuelle
 - trimestrielle
 - semestrielle
 - annuelle
 - autre, préciser...
 - b. Diffusion des résultats
 - mensuelle
 - trimestrielle
 - semestrielle
 - annuelle
 - autre, préciser...
8. **Champ de l'enquête**
 - a. Groupes de population
 - Âge minimum... 6 ans
 - Âge maximum... 65 ans
 - Exclusion des ménages collectifs (armée, prison, etc.) Non Oui, préciser : ...
 - Indiquer tout autre groupe de population exclu de l'enquête (par exemple, les travailleurs migrants) : les ménages des diplomates et des non africains
 - d. Aire géographique
 - pays entier
 - tout le pays, sauf...
 - zones urbaines uniquement
 - zones rurales uniquement
 - autre, préciser...
9. **Sujets abordés**

<input checked="" type="checkbox"/> population économiquement active	<input checked="" type="checkbox"/> travailleurs occasionnels
<input checked="" type="checkbox"/> emploi	<input checked="" type="checkbox"/> branche d'activité
<input checked="" type="checkbox"/> chômage	<input checked="" type="checkbox"/> profession
<input type="checkbox"/> sous-emploi temporel	<input checked="" type="checkbox"/> situation dans l'emploi
<input checked="" type="checkbox"/> heures de travail par période de référence	<input checked="" type="checkbox"/> niveau d'instruction
<input checked="" type="checkbox"/> heures réellement travaillées	<input checked="" type="checkbox"/> emplois secondaires
<input type="checkbox"/> heures habituellement travaillées	<input type="checkbox"/> emploi dans l'économie informelle
<input type="checkbox"/> autre, préciser...	<input type="checkbox"/> emploi dans le secteur informel
	<input checked="" type="checkbox"/> travail des enfants
	<input type="checkbox"/> pauvreté

- revenus de l'emploi : traitements, salaires et revenus du travail indépendant*
 durée de l'emploi
 durée du chômage
 travailleurs découragés
- sécurité au travail*
 sécurité sociale
 formation
 autre, préciser...

10. Concepts et classifications utilisés dans l'enquête la plus récente

a. Population économiquement active

- activité économique actuelle (cadre de la population active)*
 activité économique habituelle

Les définitions sont-elle conformes à la résolution de la CIST de 1982 ? Non Oui

Autre commentaire...

b. Situation dans l'emploi

- employés

Différentiation entre les employés permanents et les travailleurs occasionnels, temporaires ou saisonniers ? Non Oui, préciser les catégories :... Permanent, saisonnier, journalier, autre

- employeurs

- travailleurs à leur compte (Indépendant)

- membres de coopératives de producteurs

- travailleurs familiaux

- travailleurs inclassables selon leur situation

- autres, préciser :... Apprenti/stagiaire, bénévole, Salarié du public/para, salarié du privé

c. Professions

- Utilisation directe de la CITP

- CITP-08

- CITP-88

- CITP-68

- Utilisation d'une classification nationale spécifique des professions ?

- sans rapport avec la CITP

- basée sur ou compatible avec la :

- CITP-08

- CITP-88

- CITP-68

d. Branches d'activité

- Utilisation directe de la CITI

- CITI Rév.4 (2008)

- CITI Rév.3.1 (2002)

- CITI Rév.3 (1990)

- CITI Rév.2 (1968)

- Utilisation d'une classification nationale spécifique des branches d'activité économique ?

- sans rapport avec la CITI

- basée sur ou compatible avec la :

- CITI Rév.4 (2008)

- CITI Rév.3.1 (2002)

- CITI Rév.3 (1990)

- CITI Rév.2 (1968)

11. Mesures (cadre de la population active)

a. Emploi

- i. Le critère d'une heure de travail pour définir l'emploi est-il utilisé ?
Non Oui Si non, préciser le critère...
- ii. Période de référence pour l'emploi :
 dernier jour
 dernière semaine
 quatre dernières semaines
 autre, préciser...
- iii. Identification des activités économiques :
 utilisation d'une liste d'activités
 utilisation de questions contenant des exemples de ce qui constitue du travail

b. Chômage

- i. L'enquête comporte une question sur la disponibilité pour travailler :
Non Oui
Si oui, période de référence de la disponibilité pour travailler :
 Identique à celle utilisée pour l'emploi
 Différente de celle utilisée pour l'emploi
 prochaine semaine
 deux prochaines semaines
 quatre prochaines semaines
 autre, préciser : ...
- ii. L'enquête comporte une question sur la recherche d'emploi : Non
 Oui
Si oui, période de référence de la recherche d'emploi :
 Identique à celle utilisée pour l'emploi
 Différente de celle utilisée pour l'emploi
 dernière semaine
 deux dernières semaines
 quatre dernières semaines
 autre, préciser : ...

12. Conception de l'enquête (la plus récente)

a. Procédé d'échantillonnage

Échantillonnage simple

Préciser l'unité d'échantillonnage : ménages particuliers

Échantillonnage à plusieurs degrés

Unité d'échantillonnage primaire (préciser) ... Zone de dénombrement (ZD)

Unité finale d'échantillonnage : ménages particuliers

- b. Base de sondage, y compris la date ... Base du recensement général de la population et de l'habitat de 2006
- c. Taille de l'échantillon ... 8 500 ménages
- d. Taux de non-réponse... 5%
- e. Conception des questionnaires
 questionnaire panoramique questionnaires individuels combinaison des deux
- f. Langue du questionnaire
Version originale ... Français
Autres versions (énumérer toutes les langues) ...
Traduction orale pendant les entretiens : Non Oui, préciser les langues :...
Mooré, Dioula, Foulfoulbé, Gourmantché
- g. Méthode de collecte des données
 entretiens en face à face
 questionnaire rempli par le sondé (courrier ou livraison)
 entretiens téléphoniques
 autre, préciser...
- h. Utilisation de réponses par procuration (par exemple, le chef de ménage fournit les réponses pour les membres du ménage absents) Non Oui

13. Séries disponibles (enquête la plus récente)

	Séries disponibles	Ventilations disponibles					
		Sexe	Âge	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Zones rurales / urbaines	Autre :
M – Ratio emploi/population, 15-64 ans (S)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M – Taux de chômage (S)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M – Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans (S)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M – Emploi informel (S)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A – Taux d'activité de la population active, 15-64 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A – Taux de chômage des jeunes, 15-24 ans (S)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A – Chômage par niveau d'instruction (S)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A – Emploi d'après la situation dans la profession (S)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A – Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée (S)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés couverts par la sécurité sociale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés bénéficiant de cotisations de retraite patronales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés ayant accès aux négociations collectives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Modalités d'accès aux données

- fichier de données anonyme mis à la disposition du grand public (sur un site web, par exemple)
- fichier de données anonyme mis à la disposition d'un public particulier sur demande
- micro-données non mises à disposition de manière générale
- autres modalités d'accès aux données, préciser ...

1. **Titre de l'enquête... ENQUETE NATIONAL SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS**
2. **Organisme responsable de l'enquête la plus récente... INSD**
3. **Date de l'enquête la plus récente... 2006**
4. **Date de publication du rapport sur l'enquête la plus récente... Sept 2008** (si la publication est en cours, indiquer la date prévue)
5. **Type de publication :** *papier* *internet, préciser l'adresse du site web... www.insd.bf*
6. **Date de la prochaine enquête ...**
7. **Périodicité**
- | | |
|--|--|
| <p>a. Collecte des données</p> <p><input type="checkbox"/> <i>mensuelle</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>trimestrielle</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>semestrielle</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>annuelle</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>autre, préciser... Non précisé</i></p> | <p>b. Diffusion des résultats</p> <p><input type="checkbox"/> <i>mensuelle</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>trimestrielle</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>semestrielle</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>annuelle</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>autre, préciser... Dès réalisation de l'enquête</i></p> |
|--|--|
8. **Champ de l'enquête**
- | | |
|--|---|
| <p>a. Groupes de population</p> <p>Âge minimum... 5 ans</p> <p>Âge maximum... 17 ans</p> <p>Exclusion des ménages collectifs (armée, prison, etc.) <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui, préciser :...</p> <p>Indiquer tout autre groupe de population exclu de l'enquête (par exemple, les travailleurs migrants) :</p> | <p>a. Aire géographique</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>pays entier</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>tout le pays, sauf...</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>zones urbaines uniquement</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>zones rurales uniquement</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i></p> |
|--|---|
9. **Sujets abordés**
- | | |
|---|--|
| <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>population économiquement active</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>emploi</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>chômage</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>sous-emploi temporel</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>heures de travail par période de référence</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> <i>heures réellement travaillées</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>heures habituellement travaillées</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>revenus de l'emploi : traitements, salaires et revenus du travail</i></p> | <p><input type="checkbox"/> <i>travailleurs occasionnels</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>branche d'activité</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>profession</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>situation dans l'emploi</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>niveau d'instruction</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>emplois secondaires</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>emploi dans l'économie informelle</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>emploi dans le secteur informel</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>travail des enfants</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>pauvreté</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>sécurité au travail</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>sécurité sociale</i></p> |
|---|--|

- indépendant*
 formation
 durée de l'emploi
 autre, préciser...
 durée du chômage
 travailleurs découragés

10. Concepts et classifications utilisés dans l'enquête la plus récente

a. Population économiquement active

- activité économique actuelle (cadre de la population active)
 activité économique habituelle

Les définitions sont-elle conformes à la résolution de la CIST de 1982 ? Non Oui

Autre commentaire...

b. Situation dans l'emploi

- employés

Différentiation entre les employés permanents et les travailleurs occasionnels, temporaires ou saisonniers ? Non Oui, préciser les catégories :...

- employeurs
 travailleurs à leur compte
 membres de coopératives de producteurs
 travailleurs familiaux
 travailleurs inclassables selon leur situation

- autres, préciser :... Travailleur familial non payé, travailleur domestique payé, travailleur indépendant avec ou sans employés

c. Professions

- Utilisation directe de la CITP

CITP-08 CITP-88 CITP-68

- Utilisation d'une classification nationale spécifique des professions ?

sans rapport avec la CITP

basée sur ou compatible avec la :

CITP-08 CITP-88 CITP-68

d. Branches d'activité

- Utilisation directe de la CITI

CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)

CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)

- Utilisation d'une classification nationale spécifique des branches d'activité économique ?

sans rapport avec la CITI

basée sur ou compatible avec la :

CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)

CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)

11. Mesures (cadre de la population active)

a. Emploi

- i. Le critère d'une heure de travail pour définir l'emploi est-il utilisé ? Non Oui

Si non, préciser le critère...

- ii. Période de référence pour l'emploi :

- dernier jour
 dernière semaine
 quatre dernières semaines
 autre, préciser...

- iii. Identification des activités économiques :

- utilisation d'une liste d'activités
 utilisation de questions contenant des exemples de ce qui constitue du travail

b. Chômage

- i. L'enquête comporte une question sur la disponibilité pour travailler : Non Oui

Si oui, période de référence de la disponibilité pour travailler :

- Identique à celle utilisée pour l'emploi
 Différente de celle utilisée pour l'emploi
 prochaine semaine
 deux prochaines semaines
 quatre prochaines semaines
 autre, préciser : ...

- ii. L'enquête comporte une question sur la recherche d'emploi : Non Oui

Si oui, période de référence de la recherche d'emploi :

- Identique à celle utilisée pour l'emploi
 Différente de celle utilisée pour l'emploi
 dernière semaine
 deux dernières semaines
 quatre dernières semaines
 autre, préciser : ...

12. Conception de l'enquête (la plus récente)

- a. Procédé d'échantillonnage

Échantillonnage simple

Préciser l'unité d'échantillonnage : ménages particuliers

Échantillonnage à plusieurs degrés

Unité d'échantillonnage primaire (préciser) ... Zone de dénombrement (ZD)

Unité finale d'échantillonnage : ménages particuliers

- b. Base de sondage, y compris la date ... liste des ZD du RGPH 1996

- c. Taille de l'échantillon ... 4.576 ménages tirés

- d. Taux de non-réponse...

- e. Conception des questionnaires

questionnaire panoramique questionnaires individuels combinaison des deux

f. Langue du questionnaire

Version originale ... Française

Autres versions (énumérer toutes les langues) ...

Traduction orale pendant les entretiens : Non Oui, préciser les langues :...

Mooré, Dioula, Fofoulbé, Gourmantché

g. Méthode de collecte des données

entretiens en face à face

questionnaire rempli par le sondé (courrier ou livraison)

entretiens téléphoniques

autre, préciser...

h. Utilisation de réponses par procuration (par exemple, le chef de ménage fournit les réponses pour les membres du ménage absents) Non Oui

13. Séries disponibles (enquête la plus récente)

	Séries disponibles	Ventilations disponibles					
		Sexe	Âge	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Zones rurales / urbaines	Autre :
Ratio emploi-population	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de chômage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi informel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de participation au marché du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailleurs pauvres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de bas salaires (inférieurs à 2/3 du salaire horaire médian)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire horaire moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire réel moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine, heures « habituellement travaillées »)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures habituellement travaillées (tranches horaires type)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures travaillées par an et par personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Séries disponibles	Ventilations disponibles					
		Sexe	Âge	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Zones rurales / urbaines	Autre :
Taux de sous-emploi temporel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail des enfants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formes dangereuses de travail des enfants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proportion de femmes occupant des postes du grand groupe 1 de la CITP-88	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écarts de salaire entre hommes et femmes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture (de base) par la sécurité sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre d'employés permanents à temps plein	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revenus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures travaillées par an et par personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés couverts par la sécurité sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés bénéficiant de cotisations de retraite patronales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés ayant accès aux négociations collectives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Modalités d'accès aux données

- fichier de données anonyme mis à la disposition du grand public (sur un site web, par exemple)
- fichier de données anonyme mis à la disposition d'un public particulier sur demande
- micro-données non mises à disposition de manière générale
- autres modalités d'accès aux données, préciser ... Rapport d'analyse sur le site web: www.insd.bf

Annexe 2 : Présentation des enquêtes auprès des établissements

Titre de l'enquête ... Recensement industriel et commercial (RIC)

Organisme responsable de l'enquête ... INSD

Date de l'enquête ... 2009

Date de publication du rapport de l'enquête ... pas de publication mais a servi à l'élaboration
du répertoire de l'entreprise (si la publication est en cours, indiquer la date prévue)

1. Type de publication

- Papier Internet, préciser l'adresse du site web

2. Date de la prochaine enquête ... 2014

3. Périodicité

a. Collecte des données

- mensuelle
 trimestrielle
 semestrielle
 annuelle
 autre, préciser... 5 ans

b. Diffusion des résultats

- mensuelle
 trimestrielle
 semestrielle
 annuelle
 autre, préciser... 5 ans

8. Champ de l'enquête :

a. Aire géographique

- pays entier
 tout le pays, sauf...
 autre, préciser... les agglomération denses en activités économiques

b. Secteurs d'activité

- | | Inclus | Exclus |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| A - Agriculture, chasse et exploitation forestière | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| B - Pêche | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| C - Industries extractives | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| D - Secteur manufacturier | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| E - Fourniture d'eau, de gaz et d'électricité | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| F - Construction | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| G - Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules à moteur, etc. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| H - Hôtellerie et restauration | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| I - Transport, entreposage et communications | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| J - Intermédiation financière | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| K - Immobilier, location et activités commerciales | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L - Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| M - Éducation | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| N - Travail sanitaire et social | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| O - Autres activités de services personnels, sociaux ou à la collectivité | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| P - Activités des ménages ordinaires en tant qu'employeurs et activités de production indifférenciées des ménages ordinaires | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Q - Organisations et organismes extraterritoriaux | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

c. Secteur institutionnel	Inclus	Exclus
<i>établissements privés enregistrés</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>établissements privés non enregistrés</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>organismes publics</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>organismes parapublics</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- d. Établissements
- tous
- tous les établissements enregistrés
- nombre minimum d'employés
- Minimum... pour le secteur d'activité ...*
- Minimum... pour le secteur d'activité ...*
- Minimum... pour le secteur d'activité ...*
- autre, préciser :

9. Sujets abordés

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> emploi | <input type="checkbox"/> durée du travail |
| <input checked="" type="checkbox"/> revenus de l'emploi : traitements, salaires
et revenus du travail indépendant | <input type="checkbox"/> vacances de postes |
| <input type="checkbox"/> primes incluses | <input type="checkbox"/> coût de la main-d'œuvre |
| <input type="checkbox"/> primes exclues | <input type="checkbox"/> coût des facteurs de production |
| <input type="checkbox"/> cotisations de sécurité sociale | <input checked="" type="checkbox"/> valeur de la production |
| <input type="checkbox"/> pensions | <input type="checkbox"/> formation |
| <input type="checkbox"/> négociations collectives | <input type="checkbox"/> autre, préciser... |

10. Concepts et classifications utilisés dans l'enquête la plus récente

- a. Emploi (voir la définition sur <http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/class/icse.htm>)

Les données incluent les :

- employés occasionnels/temporaires
- employés permanents
- propriétaires actifs
- autre, préciser...

- b. Coût de la main-d'œuvre (voir la définition dans : *Recommandations internationales en vigueur sur les statistiques du travail* (BIT, Genève, 2000))

- rémunération des salariés
- traitements
- autre, préciser (*Masse salariale*)
- coûts de formation
- autre, préciser...

- c. Revenus (cf. CIST, 2000).

Période de référence

- année mois semaine heure autre, préciser... Au moment du dénombrement

Sont inclus les :

- traitements/salaires*
- heures supplémentaires*
- primes*
- autre, préciser...*

d. Durée du travail (voir les définitions dans ICLS-R-[2008-12-0006-6]-En.doc/v3)

- heures réellement travaillées*
- heures payées*
- durée normale du travail*
- durée contractuelle du travail*
- heures habituellement travaillées*
- heures supplémentaires*
- durée des absences au travail*

e. Professions

- Utilisation directe de la CITP
 - CITP-08 CITP-88 CITP-68
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des professions ?
 - sans rapport avec la CITP
 - basée sur ou compatible avec la :
 - CITP-08 CITP-88 CITP-68

f. Branches d'activité

- Utilisation directe de la CITI
 - CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
 - CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des branches d'activité économique ?
 - sans rapport avec la CITI
 - basée sur ou compatible avec la :
 - CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
 - CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)

11. Collecte des données

- niveau global avec ventilation par sexe
- niveau global sans ventilation par sexe
- individualisée avec informations sur le sexe
- individualisée sans informations sur le sexe

12. Conception de l'enquête (la plus récente)

- Recensement
- Enquête par sondage
 - Unité d'échantillonnage ...
 - Base de sondage, y compris la date ...
 - Procédé d'échantillonnage ...

13. Séries disponibles (enquête la plus récente)

	Séries disponibles	Ventilations disponibles					
		Sexe	Âge	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Zones rurales / urbaines	Autre :
Nombre d'employés permanents à temps plein	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revenus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures travaillées par an et par personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés couverts par la sécurité sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés bénéficiant de cotisations de retraite patronales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés ayant accès aux négociations collectives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Modalités d'accès aux données

fichier de données anonyme mis à la disposition du grand public (sur un site web, par exemple)

fichier de données anonyme mis à la disposition d'un public particulier sur demande

micro-données non mises à disposition de manière générale

autres modalités d'accès aux données, préciser... *Visite au répertoire de l'entreprise de*

l'INSD

Annexe 3 : Présentation des bases de données administratives

1. **Titre de la base de données ...** Base de donnée de la CNSS
2. **Organisme responsable ...** CNSS
3. **Périodicité de la mise à jour**
 - quotidienne*
 - hebdomadaire*
 - mensuelle*
 - ad hoc*
 - autre, préciser...*
4. **Objectif principal :**
 - administration interne*
 - information des services*
 - orientation professionnelle*
 - possibilités de formation*
 - placement*
 - informations sur le marché du travail*
 - possibilités de travail indépendant*
 - indemnités*
 - permis de travail*
 - statistique*
 - autre, préciser...*
5. **Unité de chaque enregistrement ...**
6. **Champ de l'enquête**
 - a. Aire géographique
 - pays entier*
 - tout le pays, sauf...*
 - zones urbaines uniquement*
 - zones rurales uniquement*
 - autre, préciser...*
 - b. Secteurs institutionnels (*sur le plan des travailleurs*)
 - organismes publics*
 - organismes parapublics*
 - établissements privés enregistrés*
 - établissements privés non enregistrés*
 - autre, préciser...*
 - sans objet*
7. **Sujets abordés**
 - emploi*
 - demandeurs d'emploi*
 - vacances de postes*
 - sécurité sociale*
 - négociations collectives*
 - lésions professionnelles*
 - maladies professionnelles*
 - indemnités*
 - relations professionnelles*
 - syndicats*
 - employeurs*

8. Données collectées

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> profession | <input type="checkbox"/> grèves |
| <input checked="" type="checkbox"/> branche d'activité | <input type="checkbox"/> jours perdus (grèves) |
| <input checked="" type="checkbox"/> données démographiques | <input type="checkbox"/> autres arrêts du travail |
| <input type="checkbox"/> niveau d'instruction | <input type="checkbox"/> procès |
| <input checked="" type="checkbox"/> pays d'origine | <input type="checkbox"/> type de différend (procès) |
| <input type="checkbox"/> durée de résidence | <input type="checkbox"/> conventions collectives |
| <input type="checkbox"/> salaires offerts/souhaités | <input type="checkbox"/> champ d'application |
| <input checked="" type="checkbox"/> cotisations de retraite | <input type="checkbox"/> détails des conventions collectives |
| <input checked="" type="checkbox"/> prestations de retraite/autres avantages | <input type="checkbox"/> autre, préciser... |
| <input checked="" type="checkbox"/> lésions mortelles | <input type="checkbox"/> cours/formations disponibles dans les organismes |
| <input checked="" type="checkbox"/> lésions non mortelles | <input checked="" type="checkbox"/> autre, préciser... Risque |
| <input type="checkbox"/> indemnités | professionnelle |
| <input type="checkbox"/> jours perdus (lésions non mortelles) | |

9. Source

- particuliers
- informations sur les entreprises
- presse
- autre, préciser ...

10. Diffusion

a. Fréquence

- mensuelle
- trimestrielle
- semestrielle
- annuelle
- autre, préciser...

b. Forme de diffusion

- documents imprimés
- en ligne, préciser l'adresse du site web ...

11. Principaux groupes d'utilisateurs

- grand public
- investisseurs
- chercheurs
- organismes publics
- autre, préciser...

- 1. Titre de la base de données ... Base de donnée de DSIP du MTSS**
- 2. Organisme responsable ... DSIP/MTSS**
- 3. Périodicité de la mise à jour**
- quotidienne*
 - hebdomadaire*
 - mensuelle*
 - ad hoc*
 - autre, préciser... semestrielle*
- 4. Objectif principal :**
- administration interne*
 - information des services*
 - orientation professionnelle*
 - possibilités de formation*
 - placement*
 - informations sur le marché du travail*
 - possibilités de travail indépendant*
 - indemnités*
 - permis de travail*
 - statistique*
 - autre, préciser...*
- 5. Unité de chaque enregistrement ...**
- 6. Champ de l'enquête**
- a. Aire géographique**
- pays entier*
 - tout le pays, sauf...*
 - zones urbaines uniquement*
 - zones rurales uniquement*
 - autre, préciser...*
- b. Secteurs institutionnels (sur le plan des travailleurs)**
- organismes publics*
 - organismes parapublics*
 - établissements privés enregistrés*
 - établissements privés non enregistrés*
 - autre, préciser...*
 - sans objet*
- 7. Sujets abordés**
- emploi*
 - demandeurs d'emploi*
 - vacances de postes*
 - sécurité sociale*
 - négociations collectives*
 - lésions professionnelles*
 - maladies professionnelles*
 - indemnités*
 - relations professionnelles*
 - syndicats*
 - employeurs*
- 8. Données collectées**

- profession*
- branche d'activité*
- données démographiques*
- niveau d'instruction*
- pays d'origine*
- durée de résidence*
- salaires offerts/souhaités*
- cotisations de retraite*
- prestations de retraite/autres avantages*
- lésions mortelles*
- lésions non mortelles*
- indemnités*
- jours perdus (lésions non mortelles)*

- grèves*
- jours perdus (grèves)*
- autres arrêts du travail*
- procès*
- type de différend (procès)*
- conventions collectives*
 - champ d'application*
 - détails des conventions collectives*
 - autre, préciser...*
- cours/formations disponibles dans les organismes*
- autre, préciser...*

9. Source

- particuliers*
- informations sur les entreprises*
- presse*
- autre, préciser ...*

10. Diffusion

a. Fréquence

- mensuelle*
- trimestrielle*
- semestrielle*
- annuelle*
- autre, préciser...*

b. Forme de diffusion

- documents imprimés*
- en ligne, préciser l'adresse du site web ...*

11. Principaux groupes d'utilisateurs

- grand public*
- investisseurs*
- chercheurs*
- organismes publics*
- autre, préciser...*

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

N°	Noms et prénoms	Fonction et structure	Contacts
01	SANE/CONGO Aïssata	Directrice de la Coordination assurant l'intérim du Directeur Général de l'INSD	sanaissata@yahoo.fr
02	KONE Michel	Directeur des statistiques générales INSD	konemichel@yahoo.fr
03	YAGO Namaro	Directeur des Etudes économiques INSD	yagon@yahoo.com
04	Félix BONKOUNGOU	Chef de service des statistiques sociales INSD	
05	Jérémy KAFANDO	Chef de service des enquêtes sur les conditions de vie des ménages INSD	Kafando.jeremy@yahoo.fr
06	Zakaria KONCOBO	Cadre au SECVI INSD	
07	Lassané OUEDRAOGO	Directeur ONEF	50300471/76610200 llassane@yahoo.fr
08	Moumouni YOUGBARE	Economiste ANPE	
09	Moussa BELLO	Secrétaire Général ANPE	
10	Hamado GUENDE	Chef de service statistique CNSS	
11	VEBAMBA Dieudonné	Secrétaire Permanent du SP-CNS	50324361 vebamba@yahoo.fr
12	Pacide SOME SANKAR	Chef de service des statistiques de production à l'INSD	placidesome@yahoo.fr
13	Jean-Pierre NTEZIMANA	Coordonnateur du projet de coopération INSD- Suède	Jean-pierre.ntezimana@scb.se
14	François ILBOUDO	Coordonnateur de l'Observatoire économique et sociale	llboudo.francois@yahoo.fr
15	Tiékou David FAYAMA	Spécialiste de l'exécution des opérations de subvention	Tiekou_fay@yahoo.fr

N°	Noms et prénoms	Fonction et structure	Contacts
16	Mme Philomène YAMEOGO TOU	Secrétaire Générale du Conseil national du patronat Burkinabè	yameogotoup@yahoo.fr
17	Mamadou NAMA	Secrétaire Général de l'USTB	Ustb_bf@yahoo.fr
18	B. Jean Mathias LILIOU	Secrétaire Général de la CSB	Jeanmathias_liliou@yahoo.fr

Références bibliographiques

Burkina Faso, textes législatifs et réglementaires de sécurité sociale applicables aux travailleurs salariés et assimilés au Burkina Faso, édition 2009.

Burkina Faso, Projet de plan d'action opérationnel de la politique nationale du travail, version finale, mai 2010.

Burkina Faso, Schéma directeur de la statistique 2011-2015, conseil national de la statistique, version provisoire, décembre 2010.

Burkina Faso, décret n°2004-524/PRES/PM/MTEJ du 23 novembre 2004 portant adoption des statuts de l'Agence nationale pour l'emploi.

Conseil économique et social, rapport public 2007-2008, Impact du coût de l'énergie sur l'économie et les conditions de vie des ménages au Burkina Faso, Observatoire économique et social, décembre 2009.

Conseil national du patronat burkinabè, Informations sur le conseil national du patronat burkinabè (CNPB), octobre 2010.

Direction de l'informatique et de la statistique de la Caisse nationale de sécurité sociale, 2009, Annuaire statistique n°16-année 2008, Burkina Faso, novembre 2009

Ministère de l'économie et des finances, Conseil national de la statistique, recueil des textes relatifs à l'organisation des activités statistiques au Burkina, édition février 2008.

Ministère de l'économie et des finances, Conseil national de la statistique, Projet de rapport statistique national 2009.

Ministère de l'économie et des finances, Conseil national de la statistique, Projet de rapport statistique national 2011. version provisoire.

Ministère de l'économie et des finances, Institut national de la statistique et de la démographie, Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages en 2007, EA/QUIBB 2007, Burkina Faso, octobre 2007.

Ministère de l'économie et des finances, Institut national de la statistique et de la démographie, Méthodologie abrégée de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages et questionnaire de base.

Ministère de l'économie et des finances, Institut national de la statistique et de la démographie, Recensement général de la population et de l'habitation-2006, Analyse des résultats définitifs, thème 5 : caractéristiques économiques de la population, octobre 2009.

Ministère de l'économie et des finances, Institut national de la statistique et de la démographie, Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE) 2006, direction de la démographie, septembre 2008.

Ministère du travail et de la sécurité sociale, 2009 : Annuaire statistique 2008, analyse des données, Burkina Faso, septembre 2009.

Ministère du travail et de la sécurité sociale, 2009 : Annuaire statistique 2008, des chiffres sur la situation du travail et de la sécurité sociale, Burkina Faso, septembre 2009.

Ministère du travail et de la sécurité sociale, 2010 : Annuaire statistique 2009, des chiffres sur la situation du travail et de la sécurité sociale, Burkina Faso, mai 2010.

Ministère de la jeunesse et de l'emploi, Guide de recherche d'emploi pour les jeunes, Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle et le PNUD, édition 2009.

Ministère de la jeunesse et de l'emploi, Agence nationale pour l'emploi, rapport d'activités annuel 2009, Présenté par Monsieur le Directeur Général de l'ANPE à la 54^{ème} session du Conseil d'Administration, mai 2010.

Ministère de la jeunesse et de l'emploi, Agence nationale pour l'emploi, Canevas de suivi de la conjoncture et des données sur la demande et offre de l'emploi par mois.

Statistics Sweden international consulting office, Renforcement de capacité institutionnelle, Proposition de projet de coopération statistique entre l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina Faso et l'Office National Suédois de la Statistique (SCB),

Statistika, Gopa, Appui au renforcement des capacités du Système statistique national (ARC-SSN), Financement : Union Européenne-9 ACP BK 06, Mission emploi, rapport provisoire, Abel NKOUNGOUROU EBONGUE, Consultant International, décembre 2008.